

Perspectives économiques des exploitations agricoles valaisannes

situation actuelle et simulation budgétaire horizon 2004, horizon 2007

Working Paper

Author(s):

Stucki, Erwin

Publication date:

2001

Permanent link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-a-004997032>

Rights / license:

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#)

Originally published in:

Schriftenreihe / ETH Zürich, Institut für Agrarwirtschaft 2001(2)

ETH Zürich
Institut für Agrarwirtschaft/Institut d'économie rurale

Schriftenreihe Publications

2001/2

**PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DES EXPLOI-
TATIONS AGRICOLES VALAISANNES:
situation actuelle et simulation budgétaire horizon
2004, horizon 2007**

Stucki E., Barjolle D., Vindret J., Boechat S.

Mai 2001



ETH-Zentrum, 8092 Zürich

2001/2

**PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DES EXPLOI-
TATIONS AGRICOLES VALAISANNES:
situation actuelle et simulation budgétaire horizon
2004, horizon 2007**

Stucki E., Barjolle D., Vindret J., Boechat S.

Mai 2001

Adresses des auteurs :

Institut d'économie rurale
Antenne romande
GR-Ecublens
CH-1015 Lausanne

Service romand de vulgarisation agricole
(SRVA)
Jordils 1 / CP 128
CH-1000 Lausanne 6

Première édition (120 exemplaires)

Perspectives économiques des exploitations agricoles valaisannes

situation actuelle et simulation
budgétaire horizon 2004,
horizon 2007

Etude réalisée en collaboration avec le Service Romand de vulgarisation agricole (SRVA), Lausanne et l'Office cantonal de consultation agricole, Sion-Châteauneuf, dans le cadre d'un mandat du Conseil d'Etat du Valais.

Edition IER/EPFZ
ETH-Zentrum
CH-8092 Zurich

Tél. 01/632 32 43 - Fax 01/632 10 86

Rédaction **E. W. Stucki, D. Barjolle, J. Vindret,
S. Boechat
S. Aubert (SRVA), M. Dumondel (IER),
N. Claezman (IER), A. Gavillet (SRVA),
V. Miéville-Ott (IER)**

Mise en page **Christine Dizerens (SRVA)**

Date **Mai 2001**

Partie I : Introduction et méthodologie	1
1. Introduction	1
1.1 Nécessités et stratégies d'ajustement structurel des exploitations agricoles	1
1.2 Les acquis d'études récentes	4
1.3 Les acquis d'études spécifiques au Valais	6
1.4 L'agriculture valaisanne dans le contexte de l'Arc alpin	7
1.5 Les enseignements des connaissances actuelles	10
2. L'approche prospective : démarche et hypothèses à la base de la simulation budgétaire	11

Partie II : Situation économique et financière actuelle	13
3. Situation initiale	13
3.1 Introduction	13
3.2 Production viticole	14
3.2.1 Structure des exploitations	14
3.2.2 Résultats économiques et financiers	15
3.3 Production arboricole	18
3.3.1 Structure des exploitations	18
3.3.2 Résultats économiques et financiers	18
3.4 Production laitière	20
3.4.1 Structure des exploitations	20
3.4.2 Résultats économiques et financiers	22
3.5 Production de vaches allaitantes et ovine	26
3.5.1 Structure des exploitations	26
3.5.2 Résultats économiques et financiers	27
3.6 Production de grandes cultures avec engraissement en plaine	29
3.6.1 Structure des exploitations	29
3.6.2 Résultats économiques et financiers	30
3.7 Vue d'ensemble	31

Table des matières

Partie III : Approche prospective	33
4. Evolution prospective horizon 2004	33
4.1 Situation de référence 1999	33
4.2 Stratégies actuelles des exploitants agricoles	34
4.3 Hypothèses de prix et de coûts	36
4.4 Résultats de la simulation 2004 : vue d'ensemble	37
4.5 Résultats par type de production	38
4.5.1 Production viticole	38
4.5.2 Production laitière	40
4.5.3 Production de vaches allaitantes et ovine	41
4.5.4 Production de grandes cultures avec engraissement en plaine	42
5. Scénario d'évolution 2007	43
5.1 Hypothèses de prix, de coûts et de paiements directs	43
5.2 Résultats de la simulation 2007 : vue d'ensemble	45
5.3 Résultats par type de production	47
5.3.1 Production viticole	47
5.3.2 Production laitière	49
5.3.3 Production de vaches allaitantes et ovine	51
5.3.4 Production de grandes cultures avec engraissement en plaine	53
Partie IV : Synthèse et conclusions	55
6. Synthèse	55
6.1 Les enseignements de la simulation à l'horizon 2004	55
6.2 Les enseignements de la simulation à l'horizon 2007	56
6.3 Conclusions générales	57
7. Bibliographie	59
8. Glossaire	60
9. Annexes	61

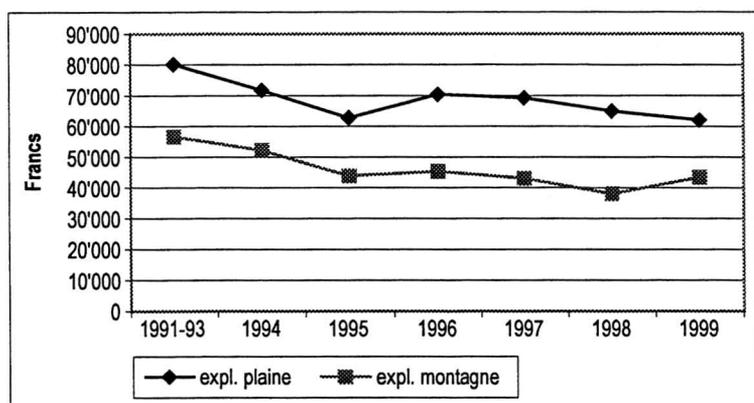
Partie I : Introduction et méthodologie

1. Introduction

1.1 Nécessités et stratégies d'ajustement structurel des exploitations agricoles

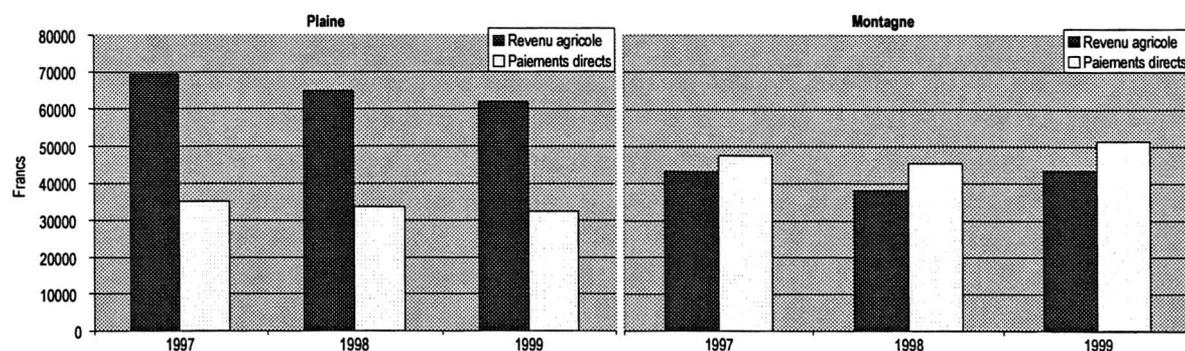
La situation et les perspectives d'évolution économique des exploitations agricoles constituent un facteur fondamental de la dynamique structurelle de l'agriculture. Les données comptables issues du réseau des exploitations témoins (FAT, 1996) mettent en évidence la **stagnation du revenu agricole à un niveau très inférieur à celui du début des années 1990** et l'**importance croissante des paiements directs dans la formation de ce revenu**. La nécessité de l'étude exposée dans ce document est ressortie de la faiblesse de l'échantillon des exploitations valaisannes dans les statistiques de la FAT. En effet, à l'exception des exploitations laitières de montagne, il n'était pas possible de se baser sur les données comptables de la FAT pour le travail de projection que nous avons réalisé.

Figure 1 : Evolution du revenu agricole en plaine et en montagne, Suisse 1991-1999 (en Frs.)



Sources : OFAG, Rapport sur les paiements directs 1999; FAT, Rapport principal 2000.

Tableau 1 : Evolution du revenu agricole et des paiements directs, Suisse 1997-1999 (en Frs.)



Source : FAT, Rapport principal 2000.

L'importance du revenu agricole et des paiements directs varient selon les orientations technico-économiques des exploitations. Les exploitations de cultures spéciales (vignes, arboriculture), suivies par les exploitations combinées de plaine (lait et grandes cultures), obtiennent les revenus agricoles les plus élevés. Le faible revenu des exploitations de menu bétail est à mettre en relation avec l'exercice à temps partiel de cette activité.

La situation est inverse en matière de paiements directs : les exploitations laitières en montagne et les exploitations de menu bétail obtiennent les paiements directs les plus élevés, alors que ceux-ci sont de loin les plus faibles pour les exploitations de cultures spéciales.

Tendanciellement, les paiements directs ont diminué pour les exploitations de plaine et ont augmenté pour les exploitations de montagne. Ces tendances ont permis de diminuer l'écart du revenu agricole entre ces 2 types d'exploitation. Ce rapprochement résulte en particulier de la dégradation de la situation des exploitations de plaine (grandes cultures, combinées et de production laitière).

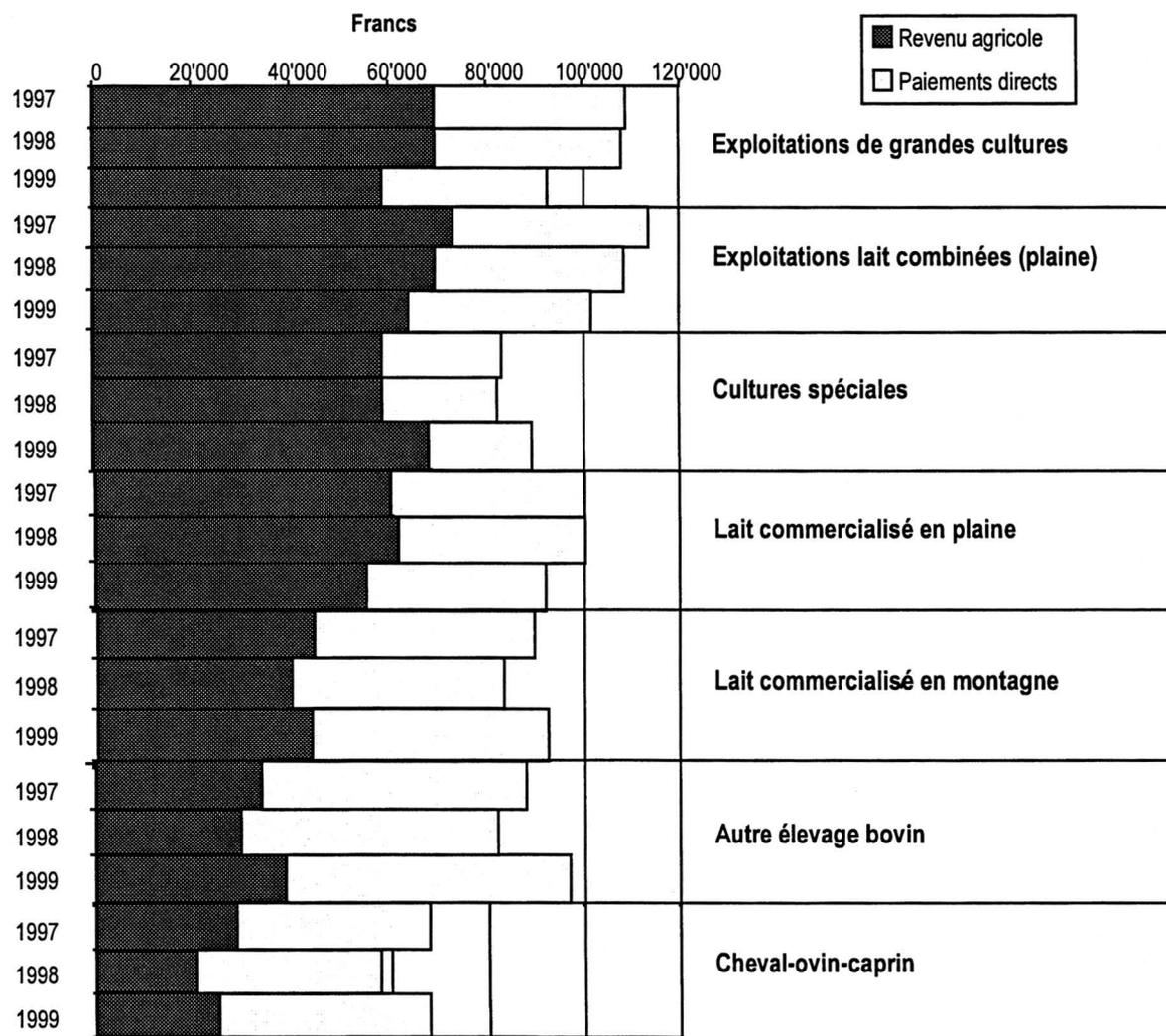
Tableau 2 : Comparaison entre différentes branches de production (en Frs.)

		1997	1998	1999	% PD ¹⁾ / revenu agricole
Cultures spéciales	Revenu agricole	59'017	59'381	68'302	↗
	Paiements directs	24'084	23'082	21'564	32 %
Exploitations lait combinées (plaine)	Revenu agricole	73'179	70'095	64'555	↘
	Paiements directs	40'455	38'720	37'120	58 %
Exploitations de grandes cultures	Revenu agricole	69'361	69'632	59'079	↘
	Paiements directs	39'523	38'198	33'202	56 %
Lait commercialisé (plaine)	Revenu agricole	60'489	61'716	55'595	↘
	Paiements directs	40'455	38'720	37'120	67 %
Lait commercialisé (montagne)	Revenu agricole	44'421	39'776	44'200	—
	Paiements directs	45'174	43'015	48'028	109 %
Autre élevage bovin (montagne)	Revenu agricole	33'999	30'121	38'649	↗
	Paiements directs	54'048	51'723	58'808	152 %
Cheval / ovin / chèvre	Revenu agricole	28'787	20'316	25'117	↘
	Paiements directs	38'640	36'972	41'978	167 %

Source : FAT, Rapport principal 2000.

¹⁾ PD = Paiements directs.

Figure 2 : Comparaison entre différentes branches de production (en Frs.)



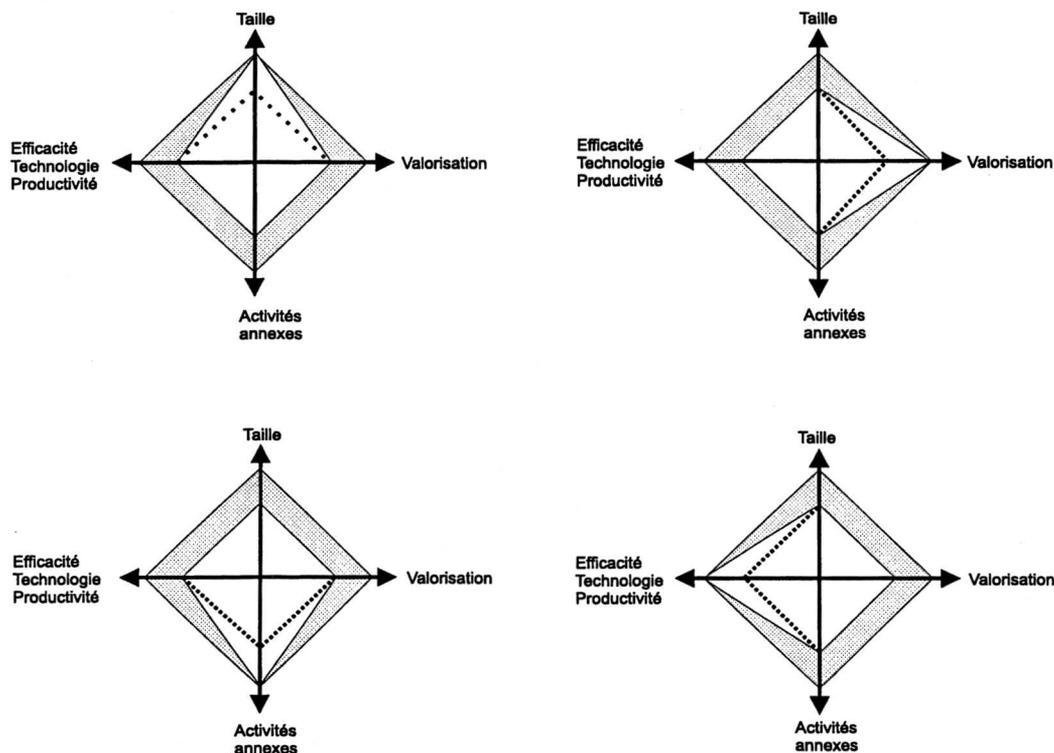
Source : Elaboration IER à partir de FAT, Rapport principal 2000.

La modification des conditions-cadres, en particulier la pression sur les prix des produits agricoles et les possibilités de rationalisation offertes par la technique, incitent les exploitations à procéder à des adaptations structurelles. Lehmann et Eggenschwiler (1998) mettent en évidence 4 stratégies pour relever les défis posés par la modification des conditions-cadres :

- l'augmentation de la taille de l'exploitation;
- l'augmentation de la valeur ajoutée des produits;
- l'exercice d'une activité annexe;
- l'amélioration de l'efficacité de la production.

La figure suivante illustre ces stratégies.

Figure 3 : Réactions possibles de l'entrepreneur qui cherche une amélioration de son revenu



Source : Lehmann B., Eggenschwiler C., 1998.

1.2 Les acquis d'études récentes

A l'initiative du Service romand de vulgarisation agricole (SRVA), 30 chefs d'entreprises ont participé au projet "Défi PA 2002", qui avait pour objectif de chiffrer les effets économiques de PA 2002 et de rechercher comment assurer la viabilité économique des exploitations. La mise en œuvre de la politique agricole 2002 et les modifications fondamentales que celle-ci entraîne pour les conditions-cadres des entreprises constituent le cadre de référence pour cette démarche. Les résultats des simulations budgétaires issus de cette démarche ont été publiés par Magnollay et Gavillet (2000). Les conclusions sont citées ci-dessous :

"La simulation des effets des stratégies d'adaptation envisagées par les 30 chefs d'entreprises conduit aux résultats suivants :

- Le maintien de la situation structurelle actuelle est insuffisant pour assurer la pérennité économique de 28 exploitations sur les 30 étudiées.
- Les changements structurels envisagés par la moitié des chefs d'entreprises permettent d'escompter une viabilité économique et financière des exploitations concernées.
- Toutes les exploitations analysées ne disposent pas du potentiel d'extension souhaité par les chefs d'entreprises. Ces chefs d'entreprises doivent ainsi, soit envisager d'autres stratégies d'adaptation, soit organiser la cessation de leur exploitation". (D'après Magnollay et Gavillet, 2000).

Les simulations réalisées par Lehmann et Eggenschwiler (1998), dans le but de déterminer les structures d'exploitations suisses susceptibles d'obtenir en l'an 2007 un revenu correspondant à la situation actuelle dans le contexte de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne, révèlent les résultats suivants :

- "En cas d'une adoption de la PAC, dans sa version 1998, les exploitations vouées exclusivement à la production végétale sont celles qui subissent les plus grandes pertes de revenu. Même une forte augmentation de la SAU ne permet pas d'envisager l'obtention d'un revenu suffisant pour une telle exploitation dans des conditions européennes. D'autre part, la part élevée des paiements directs et des primes à la production dans la composition du rendement brut de ce type d'exploitations pose la question de l'efficacité de l'allocation des paiements de transfert.
- L'exploitation de plaine spécialisée en production laitière n'est pas viable à titre principal sans augmentation de la quantité de lait produite ou sans augmentation significative de la surface agricole utile. L'important potentiel de production supplémentaire montre que l'optimum de production est rarement atteint dans la réalité. Une flexibilité accrue dans l'allocation des droits de production laitière amène, par l'élargissement des quantités produites, des perspectives de maintien de revenu intéressantes dans un contexte européen. La part relativement ténue des paiements directs dans la composition du rendement brut de ce type d'exploitation montre que le prix du lait européen envisagé dans les simulations constitue toujours une incitation à la production.
- Le plafond de production "animaux mâles ayant droit à la prime de détention" à 90 animaux par exploitation limite fortement le potentiel de développement du revenu de l'exploitation d'engraissement en plaine dans le contexte européen. La prime spécifique allouée aux bovins mâles implique une part relativement élevée des paiements directs dans la composition du rendement brut de ce type d'exploitation en conditions européennes.
- La production porcine combinée entre l'engraissement et la détention de truies d'élevage permet l'obtention de revenus intéressants lorsque la surface agricole augmente. Les plafonds de production pour chacune des 2 catégories tels qu'ils sont fixés en Suisse actuellement, le respect des limites de surplus (azote et phosphore) dans les cycles d'éléments fertilisants (en production intégrée) et les limites liées à la Loi sur la protection des eaux, constituent pour chaque exploitation simulée un signal de limitation de la production. Comparativement à la situation actuelle en Suisse, la production porcine offre de bonnes possibilités de maintien du revenu dans un contexte européen, sans pour autant nécessiter un fort soutien par des paiements de transfert.
- La détention exclusive de vaches allaitantes en région de montagne sur une surface de 20 ha ne fournit pas une base d'existence suffisante en terme de revenu agricole, que ce soit dans les conditions actuelles ou dans un futur européen. Dans un contexte européen, une augmentation de 20 ha de la taille de l'exploitation permet d'atteindre des niveaux de revenu comparable à ceux de l'exploitation de référence en Suisse. Cette production est très fortement tributaire des paiements directs puisqu'ils représentent plus de 60 % du rendement brut de l'exploitation. Une telle exploitation permet toutefois largement l'exercice d'une activité annexe.
- Pour l'exploitation de montagne spécialisée en production laitière ainsi qu'en production d'animaux d'élevage, les perspectives de maintien de revenu demeurent très bonnes pour autant que la quantité optimale de lait soit disponible. L'élevage représente une alternative intéressante lorsque la production laitière est limitée". (D'après Lehmann et Eggenschwiler, 1998).

Une enquête réalisée auprès de 1'560 exploitations agricoles (Lehmann et al., 2000) révèle les tendances prévisibles de la production laitière dans le contexte d'une éventuelle libéralisation du système de contingentement laitier :

- "Sans possibilité d'accroître leur production laitière, la grande majorité des exploitations laitières ne produirait plus leur contingent actuel si le prix diminuait de plus de 15 %.
- La plupart des agriculteurs interrogés choisirait la production de vaches allaitantes comme alternative à la production laitière.
- En cas de libéralisation du marché, la rentabilité de la production laitière en zone de montagne diminue au profit de la zone de plaine. Dans ce cas, les exploitations de montagne se spécialisent en production de vaches allaitantes et de remonte pour les exploitations de plaine.
- Les exploitations au bénéfice d'un petit contingent et dans des conditions naturelles ou cadastrales défavorables sont particulièrement vulnérables.
- Les tendances du marché rendent certains produits laitiers plus compétitifs que d'autres : les produits à base de lait biologique permettent d'obtenir des recettes jusqu'à 20 % supérieures à celles des produits traditionnels. Il en va de même pour des produits se distinguant des produits courants, comme par exemple les aliments fonctionnels, issus de l'industrie.
- Pour que le lait devienne compétitif en tant que matière première lors de l'ouverture bilatérale des marchés de la Suisse et de l'UE, les producteurs doivent soit réduire les frais de production moyens d'au moins 25 à 30 centimes, soit augmenter de quelque 100'000 kg le lait produit par exploitation.
- La compétitivité de la production laitière peut être maintenue en adoptant une stratégie de différenciation des produits (signes de qualité, AOC) permettant une augmentation correspondante de la valeur ajoutée". (D'après Lehmann et al., 2000).

1.3 Les acquis d'études spécifiques au Valais

Qu'en est-il des perspectives d'évolution des exploitations agricoles valaisannes ? Deux études conduites dans le cadre du programme INTERREG (Coopération transfrontalière avec la région autonome de la Vallée d'Aoste et les départements des Alpes du Nord : Isère, Savoie, Haute-Savoie) ont dégagé des premiers enseignements spécifiques à la situation valaisanne :

- sur la base d'une analyse statistique de 66 entreprises, Dorand et Parent (1998) ont déterminé une typologie des exploitations agricoles valaisannes;
- à l'aide de la simulation budgétaire, Breggy (1999) a analysé l'évolution de la situation économique de 10 exploitations agricoles valaisannes à l'horizon 2002.

L'analyse typologique¹ a permis de classer 55 exploitations en **5 types principaux d'exploitations** (Sauvain (1999) d'après Dorand et Parent (1998)) :

- En plaine : Exploitations de **cultures spéciales** situées dans la plaine du Rhône et les coteaux (**Valais Central**).
Avec **2 types** selon l'intensité d'investissement et le poids des charges financières.

¹ Analyse en composantes principales (ACP) - données quantitatives -, suivie d'une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) - informations qualitatives - complétée par la méthode du cluster (classification hiérarchique - dendrogramme).

- En plaine : Exploitations de **polyculture bétail** situées dans la plaine (**Chablais**).
Avec **2 types** selon l'intensité d'investissement et le poids des charges financières.
- En montagne : Toutes les exploitations **d'élevage laitier (vallées latérales)**.
Avec 4 sous-types selon l'intensité d'investissement et le rapport entre main-d'œuvre familiale et salariée.

La typologie confirme le poids des **conditions agro-climatiques** pour la classification des exploitations. L'**orientation technico-économique** et la situation financière (**endettement**) sont les 2 autres facteurs déterminants de différenciation des exploitations agricoles. Onze exploitations sur les 66 prises en considération, non intégrées dans les 5 classes principales, témoignent de la diversité des situations économiques et structurelles des exploitations agricoles valaisannes.

Les résultats des simulations (Breggy, 1999) indiquent que tant l'excédent sur opérations courantes (ESO) dégagé par le cycle d'exploitation que les revenus agricoles vont diminuer malgré les nouveaux dispositifs de paiements directs avec les tendances suivantes :

- Pour les exploitations de tous les types, les ventes et le produit brut total vont diminuer. Une seule exploitation (bio) parmi les 10 cas étudiés parvient à maintenir le niveau de son produit brut.
- L'ESO qui sert à couvrir les besoins de consommation et d'investissement ("vivre et investir") est partout en baisse, à une exception près.
- Les exploitations "grandes cultures-engraissement" - grâce au bio - ainsi que les exploitations laitières de montagne voient le montant des paiements directs augmenter avec le nouveau système PA 2002. Par contre, pour les exploitations de cultures spéciales et certaines exploitations de grandes cultures avec bétail, les paiements directs diminuent. La production animale s'avère privilégiée.

1.4 L'agriculture valaisanne dans le contexte de l'Arc alpin

Des études récentes relatives à l'agriculture dans l'Arc alpin² livrent des enseignements pertinents pour l'avenir de l'agriculture valaisanne (Baur et al. 1998, Fleury et al. 2000, Rognon et Stucki 1998, Stucki et al. 1994). Ces régions ont en commun des caractéristiques géographiques, culturelles et économiques similaires. Insérées dès l'origine dans l'Union européenne, les agricultures des régions alpines frontalières de la Suisse sont confrontées au marché européen dans le contexte de la PAC.

Au plan **stratégique**, dès les années 1970, la Région autonome de la Vallée d'Aoste, les départements savoyards et la Province du Tyrol du Sud ont engagé des politiques vigoureuses et continues de différenciation de la production agricole. Cette stratégie se concrétise dans le cadre de politique de marque collective et de la réglementation relative aux appellations d'origine contrôlée (AOC). Sont concernés les secteurs viti-vinicole, arboricole et laitier (La Fontaine en Vallée d'Aoste; Le Beaufort, L'Abondance, Le Reblochon et la tomme de Savoie, le Label Savoie en France; la politique des marques dans le Tyrol du Sud). La marque collective régionale permet d'étendre la gamme des produits agricoles vendus sous identification (par exemple les produits nouveaux) et une synergie avec la promotion territoriale globale, touristique plus particulièrement.

² La Région autonome de la Vallée d'Aoste (I), les départements de Savoie et de Haute-Savoie (F) et la province du Tyrol du Sud (Région autonome Trentin-Haut-Adige, I) ont, entre autres, servi de référence pour les résultats présentés ici.

Cette option stratégique de démarcation des produits sur le marché, en particulier la démarche AOC, a conduit à :

- structurer les acteurs de la filière (producteurs, transformateurs, distributeurs), condition de base pour une démarche concertée et nécessaire afin d'assurer une répartition équitable des charges et des bénéfices économiques des efforts engagés;
- améliorer la qualité des produits et des services par la formation et le suivi technique des opérateurs;
- préciser la connaissance des marchés, base pour définir les stratégies commerciales;
- engager une coopération continue entre la production, la recherche et la vulgarisation agricole.

Loin de figer une situation momentanée, la mise en commun, au sein d'un syndicat interprofessionnel, des connaissances relatives à l'évolution de la demande, des marchés, des techniques et la prise en considération des besoins sociétaux favorise une évolution concertée de l'ensemble de la filière. Le cahier des charges de la filière est en effet évolutif.

Les résultats de la politique de qualité, déterminante pour le succès de la stratégie engagée dans le cadre de la démarche de l'appellation, se manifestent par la proportion de Beaufort classée en catégorie A (zéro défaut). Elle a passé de 40 % à l'origine à 89 % dans les années 1990. Des tendances semblables se manifestent dans le cas des appellations Abondance et Fontine (Vallée d'Aoste).

Les **aides structurelles aux investissements** varient fortement entre les différentes régions de l'Arc alpin (Stucki et al., 1994). A ce sujet, il faut relever l'abondance et la diversité des mesures structurelles, ainsi que l'importance des moyens financiers engagés dans le secteur agroalimentaire par la Province du Tyrol du Sud (I). Le soutien aux coopératives de conditionnement et de commercialisation, particulièrement dans les secteurs du vin et de l'arboriculture, a renforcé la position concurrentielle de cette région de montagne sur le marché européen (Baur et al., 1998, p. 2-8).

Les **transferts directs**, stratégie commune à la PAC et à la politique agricole suisse, révèlent l'ampleur considérable des aides directes en Suisse. Que ce soit les paiements directs écologiques ou les paiements directs octroyés pour compenser les handicaps naturels (pente, altitude, ...), l'intensité des aides en Suisse n'est très vraisemblablement pas compatible avec la réglementation de l'UE (Stucki et al., 1994, p. XXVI). Les aides financières compensatoires de handicaps dans les zones de montagne dont bénéficient les exploitations suisses sont jusqu'à 10 fois supérieures aux montants auxquels les exploitations suisses pourraient prétendre dans les zones alpines européennes limitrophes. A l'instar des protocoles d'adhésion de l'Autriche à l'UE, ces aides devraient être ajustées au régime en vigueur au sein de l'UE après une période transitoire.

Au plan de l'économie d'entreprise, l'analyse comparée de la formation du revenu pour une exploitation familiale gérant un troupeau de 20 vaches laitières révèle d'utiles enseignements.

Tableau 3 : Situation technico-économique, exploitation familiale, 20 vaches laitières, 1998

Filière de commercialisation	Alpes du Nord, F		Val d'Aoste	Valais
	Beaufort (fromage AOC)	Trièves (lait hors AOC)	Fontine (fromage AOC)	Fromage à raclette du Valais
Production laitière (litres)	70'000	100'000	70'000	85'000
Surface agricole (hors alpage)	20 ha	70 ha ¹⁾	10 ha	33 ha
Alpage	Oui	Non	Oui	Oui
Mode de gestion	Privé	Privé	Privé	Collectif
Prix du lait (Frs.)	0.875	0.50	0.79	1.10 ²⁾
Produit vente du lait	57'750	50'000	55'300	93'500
Produit brut, y c. aides directes	75'000	112'500	93'500	170'000
Part des aides directes/Produit brut	9 %	17 %	11 %	38 %
Paiements directs dont :				
– Handicaps naturels	5'250	5'000	10'200	25'000
– Agro-environnement	1'750	4'250	-.-	17'000
– Autres	0	10'000	0	23'000
Revenu agricole du ménage	32'500	28'750	34'000	65'000
Autres revenus	11'250	15'000	Non disponible	9'000

¹⁾ Dont 20 ha cultures.

²⁾ Prix de base 1998 = 0.87 Frs.

Note : tous les chiffres sont donnés en Frs. sur la base des taux de conversion suivants : 1 FF = 0.25 Frs; 1'000 liras I = 0.85 Frs.

Source : d'après SUACI, 2000. Vers de nouvelles stratégies agricoles dans les Alpes du Nord, synthèse INTERREG II, Chambéry.

Cette analyse comparée révèle :

- un niveau de prix et de transferts directs très nettement supérieur en Suisse par rapport aux régions étrangères voisines;
- une part très importante des paiements directs en Suisse dans la formation du produit brut total et du revenu agricole,
- une différence de l'ordre de 75 % du prix du lait au producteur dans le système des appellations d'origine en France par rapport à une filière banalisée;
- la nécessité de compenser le manque à gagner de la valorisation banalisée du lait (Trièves) par l'entretien d'un vaste territoire agricole;
- la nécessité d'un revenu hors exploitation agricole pour les entreprises gérant un troupeau de 20 vaches laitières en Savoie pour atteindre un revenu familial suffisant.

Cette dernière constatation révèle une compétitivité insuffisante de l'exploitation laitière suisse dans le contexte européen.

1.5 Les enseignements des connaissances actuelles

L'analyse de l'évolution de la situation économique des exploitations agricoles au cours des années 1990 indique une régression et une stagnation des revenus agricoles, ainsi qu'une part croissante des paiements directs dans la formation du revenu agricole.

Toutes les études prospectives indiquent un besoin considérable d'adaptation structurelle de quasi toutes les exploitations agricoles. La mise en perspective européenne de l'agriculture valaisanne souligne l'importance de poursuivre les efforts de rationalisation dans la production agricole³ et la dépendance économique élevée des exploitations agricoles face aux transferts publics. La comparaison institutionnelle interrégionale révèle les possibilités d'intervention spécifique des administrations publiques régionales en matière d'aides structurelles à la production et à la transformation des produits agricoles dans le contexte de la politique agricole commune.

En référence aux 4 comportements stratégiques des exploitations évoqués au Chapitre 1.1. (Figure 4), les enseignements suivants peuvent être tirés pour l'agriculture valaisanne :

- En Valais, 250 exploitations appliquent chaque année (plus ou moins volontairement) la stratégie de l'abandon de l'activité agricole. Une évaluation objective de la situation et des perspectives économiques des exploitations agricoles peut permettre de diminuer les problèmes sociaux que représente l'abandon de l'activité agricole.
- La stratégie de l'agrandissement structurel implique une augmentation très importante de la taille et des volumes de production pour assurer un revenu agricole suffisant dans le contexte de la politique agricole commune de l'Union Européenne. Cette stratégie implique des investissements et, par conséquent, des besoins de financement considérables de la modernisation des structures de production.
- La stratégie de l'augmentation de la valeur ajoutée des produits agroalimentaires (stratégie de la différenciation des produits) liée à la structuration interprofessionnelle des acteurs (production-transformation-distribution) s'avère bénéfique. Les exemples des filières fromagères en Vallée d'Aoste et en Savoie en témoignent.
- La stratégie de la combinaison des activités est tributaire de la disponibilité d'emplois adaptés (qualification, horaire) et accessibles (distance) pour les exploitants agricoles.
- Des références technico-économiques pertinentes et des analyses prospectives sont essentielles pour favoriser les options stratégiques à prendre individuellement ou collectivement par les exploitants agricoles. A l'exception de la production laitière, ces références technico-économiques spécifiques font défaut pour le Valais.

³ Une analyse étendue aux secteurs de la transformation et de la distribution révélerait certainement des efforts analogues à consentir dans ces domaines de la filière agroalimentaire.

2. L'approche prospective : démarche et hypothèses à la base de la simulation budgétaire

Les perspectives d'avenir des exploitations agricoles valaisannes ont été étudiées à l'aide de la simulation budgétaire, réalisée en collaboration étroite avec le Service romand de la vulgarisation agricole (SRVA). La simulation budgétaire a pour objectif **d'évaluer les effets de l'évolution tendancielle des prix et des paiements directs sur la situation financière et économique des exploitations agricoles représentatives des différentes filières de l'agriculture valaisanne**. La trésorerie nette globale, la marge brute, le revenu agricole et la modification des fonds propres constituent des indicateurs synthétiques clés de l'analyse (cf. Annexe 2).

En l'absence de mise en valeur systématique de données comptables au plan cantonal, il a été constitué une base de référence de 39 exploitations (cf. Annexe 3) représentant les situations caractéristiques de l'agriculture valaisanne. La démarche s'est déroulée en 4 phases :

1° Création d'une base de référence

- Identification en collaboration avec l'Office cantonal de consultation agricole et avec la Chambre valaisanne d'agriculture, d'une cinquantaine d'exploitations agricoles, selon les critères suivants :
 - orientation technique : filière et structure technique "traditionnelle", "moderne";
 - situation financière : endettement faible, fort;
 - taux d'occupation : à titre principal, éventuellement avec main-d'œuvre salariée, à titre secondaire.
- Obtention de l'accord des exploitants en vue de la mise à disposition des résultats comptables pour les années de référence (1998 et 1999).

2° Analyse de la situation économique actuelle (1998) selon les filières représentatives de l'agriculture valaisanne.

3° Elaboration de la situation de référence 1999 et simulation budgétaire à l'horizon 2004 basées sur l'évolution estimée des prix et des coûts suisses pour la période de 2000 à 2004 et sur un gel du montant des paiements directs correspondant à la somme moyenne encaissée en 1998-1999.

4° Simulation budgétaire pour la période 2004-2007

- La simulation 2004-2007 se scinde en 3 sous-variantes :
 - les 2 premières sous-variantes sont basées sur l'évolution prévue actuellement des prix et des paiements directs européens, elles se rapportent à l'horizon 2007 :
 1. simulation : prix CH et paiements directs UE (P_{CH} PD_{UE});
 2. simulation : prix UE et paiements directs CH (P_{UE} PD_{CH});
 - La sous-variante "Différenciation" est basée sur la réalisation d'une stratégie dynamique en matière de développement des produits avec marques distinctives (AOC, IGP, spécialités, etc.). Elle est calculée avec le maintien des paiements directs actuels.

Tableau 4 : Tendances d'évolution des prix et des paiements directs pour la simulation des différentes hypothèses

	Horizon temporel	Prix	Paiements directs
1° Simulation 2004	2000-2004	CH ↘	CH →
2° Simulation 2007			
2.1 sous-variante P _{CH} PD _{UE}	2004-2007	CH ↘	UE ↘
2.2 sous-variante P _{UE} PD _{CH}	2004-2007	UE ↓	CH →
2.3 sous-variante P _{dir} PD _{CH}	2004-2007	CH ↗ ↘	CH →

Les prix utilisés pour la simulation sont des estimations. Ils n'ont pas la prétention de refléter exactement la réalité économique des années futures. Les hypothèses de prix et de coûts pour la variante de base (période 2000-2004) émanent des prévisions de l'OFAG et de la FAT.

Les hypothèses de valeurs pour la période 2004-2007 ont été estimées par le SRVA et l'IER sur la base des renseignements disponibles auprès de partenaires européens (UE, France et Allemagne).

Ces hypothèses répondent au mieux aux exigences d'une évaluation financière objective face à la réalité économique à court et à moyen terme du secteur agricole. Il faut, en particulier, noter un écart important des prix entre 2003 et 2004. Cet écart se justifie par une forte diminution de prix due aux effets hypothétiques d'une nouvelle étape dans la libéralisation des échanges agroalimentaires. La variante "Différenciation" reflète l'incidence sur la situation économique des exploitations de la stratégie de différenciation des produits agroalimentaires de qualité, pour lesquels le Valais dispose de potentiels spécifiques dans le contexte européen.

Les hypothèses chiffrées à la base de la simulation se trouvent aux Chapitres 4 et 5.

La simulation budgétaire repose sur 2 logiciels mis au point par le SRVA et mis à la disposition des services cantonaux de vulgarisation agricole :

- le tableur Excel **FINAUTECH**, pour l'évolution des prix et coûts, l'analyse et la projection;
- le tableur Excel **AGROPOLY**, pour l'évolution des paiements directs.

Au total, 39 exploitations ont été prises en considération pour la présente étude. La moitié des exploitations disposent d'une comptabilité de gestion, alors que le bouclage comptable des exploitations restantes ne contient pas tous les renseignements structurels souhaités.

Pour 21 des 39 exploitations étudiées, la simulation est basée sur la moyenne des résultats comptables 1998-1999. En l'absence de bouclage comptable pour l'année 1999, la simulation budgétaire de 18 exploitations repose sur les résultats de l'année 1998.

La simulation budgétaire a, en outre, pris en considération les adaptations structurelles engagées ou prévues à court terme par 15 exploitants ayant répondu à notre enquête. Pour les autres entreprises, la simulation repose sur la structure d'exploitation existante.

Partie II : Situation économique et financière actuelle

3. Situation initiale

3.1 Introduction

Les 39 exploitations sélectionnées pour la simulation budgétaire représentent les 5 grandes orientations de l'agriculture valaisanne.

Tableau 5 : Répartition des exploitations valaisannes selon 5 groupes de production

1°	Viticulture	viticulture viticulture-encavage	5 exploitations 3 exploitations
2°	Arboriculture		5 exploitations
3°	Production laitière	de montagne de plaine	13 exploitations 3 exploitations
4°	Production de viande	vaches allaitantes moutons	3 exploitations 4 exploitations
5°	Grandes cultures avec engraissement		3 exploitations

La présence nombreuse des exploitations laitières en montagne est due à l'abondance des exploitations de cette orientation qui bouclent leur comptabilité selon le système analytique VDV par l'intermédiaire de l'Office de la consultation agricole. La majorité des exploitations des autres orientations de production ne disposent pas de comptabilité analytique. Les contacts avec ces exploitants ont été pris par l'intermédiaire de la CVA, de diverses fiduciaires et du Service de l'agriculture. L'hétérogénéité des informations disponibles a exigé un important travail d'harmonisation.

La situation initiale a été analysée de manière systématique pour chaque groupe sur la base des résultats comptables 1998 des 39 exploitations retenues pour la simulation. L'analyse se compose de la présentation des structures des exploitations, ainsi que d'un commentaire sur la situation financière et économique des exploitations. Les chiffres-clés suivants sont à la base de l'analyse :

- les résultats économiques : produit brut, paiements directs, revenus agricole et annexe, marge d'autofinancement;
- les résultats financiers : trésorerie nette globale, évolution des fonds propres, endettement (cf. Annexe 2 pour les définitions).

3.2 Production viticole

3.2.1 Structure des exploitations

Dans le cadre de notre étude, les exploitations en production viticole ont été subdivisées en 2 sous-types :

- 5 exploitations fournissent leur production de raisin à des encaveurs;
- 3 exploitants encavent eux-mêmes leur production.

La structure des 8 exploitations est présentée au tableau suivant.

Tableau 6 : Structure des exploitations viticoles valaisannes, 1998

Type d'exploitation	No	Altitude (m s/m)	SAU		Unité de travail total (UT)	Dont famille (UT)	Année de naissance du chef d'exp.
			(ha)	dont vigne			
Viticulture	1	800	2.8		2.2	2.2	1945
	2	420	5.6				1954
	3	460	6.9		1.7	1.7	1948
	4	390	8.3				1948
	5	900	22.8	3.1	1.5	1.5	1958
	Moyenne			9.3		1.8	1.8
Viticulture-encavage	6	380	2.6				1965
	7	410	5.9				1963
	8	550	32.1		3.1	3.1	1969
	Moyenne			13.5		3.1	3.1

Remarque : les comptabilités des exploitations 2, 4, 6 et 7, tenues par des fiduciaires privées, ne fournissent pas d'informations détaillées telles que : unités de travail, unités de consommation.

• Viticulture

La moyenne de 9.3 ha de SAU est assez élevée pour ce genre d'exploitation. Il faut relever que l'exploitation 5 est aussi active dans la production laitière : sur les 22.8 ha de SAU, seuls 3.1 ha sont exploités en vignoble, le reste étant consacré à la production fourragère. En considérant uniquement ces 3.1 ha, la moyenne serait donc de 5 ha. Il s'agit de 5 exploitations gérées à titre principal, dont les chefs d'exploitation sont âgés de 40 à 55 ans.

• Viticulture-encavage

L'exploitation 8 dispose de 11.1 ha de surface fourragère et de 21 ha de cultures spéciales. Ce groupe d'exploitants a la plus basse moyenne d'âge (34 ans) du groupe de référence.

3.2.2 Résultats économiques et financiers

Tableau 7 : Situation financière des exploitations viticoles, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Trésorerie nette globale (TNG)	Variation TNG	Bilan total fin	Fonds propres	Modifications des fonds propres	Endettement	Dont crédit d'invest.	Marge d'autofinancement
Viticulture	1	148'685	- 109'058	1'816'225	1'684'075	- 4'598	132'150	130'000	14'851
	2	49'568	- 13'821	136'278	131'038	1'699	5'240		22'735
	3	- 6'250	13'502	512'310	- 169'443	- 129'492	681'753	109'663	- 104'868
	4	53'105	38'691	199'184	194'534	27'343	4'650		14'414
	5	22'015	- 4'075	663'962	442'630	10'790	221'332	12'505	13'821
	Moyenne	53'425	- 14'952	665'592	456'567	- 18'852	209'025	84'056	- 7'809
Viticulture-encavage	6	70'439	68'834	1'401'869	634'030	59'634	767'839	180'000	84'037
	7	126'879	- 5'934	1'122'351	847'991	16'066	274'359	230'000	72'464
	8	164'497	- 4'635	1'224'265	1'206'610	- 25'705	17'656		67'220
	Moyenne	120'605	19'422	1'249'495	896'210	16'665	353'285	205'000	74'574

Trésorerie nette globale (TNG) et Variation de la trésorerie nette globale (VTNG)

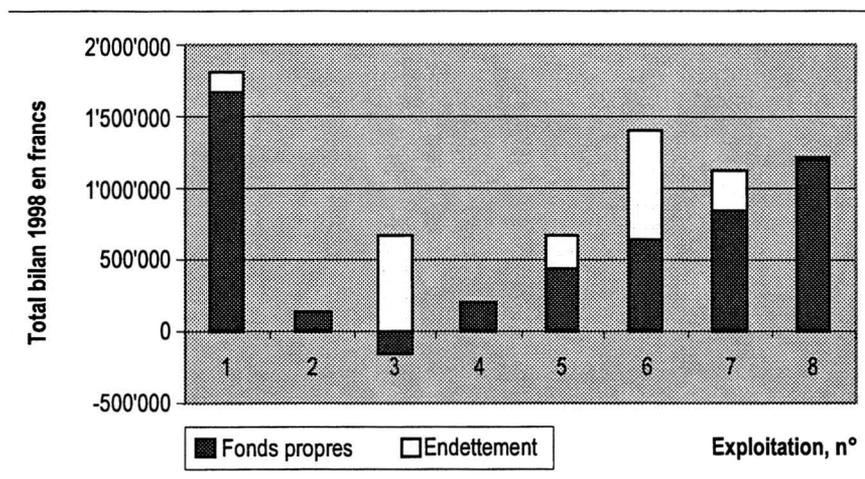
Sur les 8 exploitations, seule l'exploitation 3 présente une TNG négative qui traduit des problèmes de solvabilité. En ce qui concerne la VTNG (variation du disponible, des débiteurs et des créanciers en fin d'exercice) qui démontre la capacité d'une entreprise à couvrir ses besoins dans la durée, seules 3 exploitations (3, 4 et 6) affichent une valeur positive.

Fonds propres et endettement

L'exploitation 3 est la seule à présenter une valeur absolue de fonds propres négative. La modification de ces fonds propres est également négative pour les exploitations 1, 3 et 8 : ces dernières ont des coûts de production élevés et leur revenu total ne suffit pas à couvrir les besoins de la famille.

La figure suivante montre la part des fonds propres et des capitaux étrangers (endettement) sur le total du bilan.

Figure 4 : Part des fonds propres et de l'endettement des exploitations viticoles, Valais 1998 (en Frs.)



La figure précédente confirme la situation difficile dans laquelle se trouve l'exploitation 3⁴. Les 7 autres exploitations ont une part de fonds propres supérieure à 50 % : l'endettement n'est pas un problème majeur sur ces exploitations.

Marge d'autofinancement

Positive dans tous les cas, excepté pour l'exploitation 3, la marge d'autofinancement est exceptionnellement élevée pour les 3 exploitations du groupe viticulture-encavage. Elle traduit la disponibilité des liquidités de ce type d'exploitation. Les exploitations qui combinent la production de raisin et l'encavage semblent générer des flux de liquidités intéressants, qui leur permettent d'envisager de nouveaux investissements sur la base d'un taux élevé d'autofinancement.

Revenu agricole et revenus annexes

Seules 3 exploitations ont un revenu annexe; il ne représente toutefois pas une part significative du revenu total. L'exploitation 3 qui accuse un revenu agricole négatif (Frs. - 36'347.-) a un revenu total de Frs. - 28'154.-. Les exploitations 4, 6 et 8 ont des revenus totaux supérieurs à Frs. 100'000.-, ce qui confirme leur potentiel financier et économique.

⁴ L'endettement de cette exploitation dépasse la somme du bilan, révélant la précarité de la situation.

Produit brut et paiements directs

Tableau 8 : Produit brut total et paiements directs par exploitation viticole, Valais 1998

Type d'exploitation	No	Produit brut total (Frs.)	Paiements directs (Frs.)	Paiements directs / Produit brut total (%)	Paiements directs / Revenu agricole (%)
Viticulture	1	148'655	7'949	5.3 %	11.4 %
	2	178'657	13'045	7.3 %	24.3 %
	3	249'610	19'656	7.9 %	29.3 %
	4	333'248	16'937	5.1 %	14.4 %
	5	179'942	54'985	30.6 %	267.9 %
	Moyenne	218'022	22'514	10.3 %	34.2 %
Viticulture-encavage	6	581'878	5'908	1.0 %	5.2 %
	7	447'963	16'681	3.7 %	38.7 %
	8	1'002'159	58'506	5.8 %	23.4 %
	Moyenne	677'333	27'032	4.0 %	19.9 %

Note : les paiements directs versés à l'exploitation 5 sont élevés car ils sont à mettre en relation avec une SAU de 22.8 ha, dont seulement 3.1 ha sont consacrés à la vigne.

Les 8 exploitations viti-vinicoles se trouvent dans une situation économique assez favorable. Elles dépendent relativement peu des contributions publiques, en particulier les exploitations de viticulture-encavage.

3.3 Production arboricole

3.3.1 Structure des exploitations

Concernant l'arboriculture, 5 exploitations ont été prises en compte. Les comptabilités provenant pour la plupart de fiduciaires privées, certaines données structurelles font défaut.

Tableau 9 : Structure des exploitations arboricoles, Valais 1998

Type d'exploitation	No	Altitude (m)	SAU (ha)	Unité de travail total (UT)	Dont famille (UT)	Année de naissance du chef d'exp.
Arboriculture	9		6.6			1968
	10	700	9.9	2.0	1.9	1943
	11		12.5			1938
	12		16.5			1957
	13		19.0			1954
	Moyenne			11.6		

La moyenne de la SAU est de 11.6 ha. Une seule exploitation est gérée à titre principal (exploitation 13). L'exploitation 10 n'a que 0.9 ha de terrain arboricole, les 8.9 ha restant étant consacrés à la production fourragère (à noter que l'arboriculture représente néanmoins la plus grande partie du produit brut de l'exploitant).

3.3.2 Résultats économiques et financiers

Tableau 10 : Situation financière des exploitations arboricoles, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Trésorerie nette globale (TNG)	Variation TNG	Bilan total fin	Fonds propres	Modification des fonds propres	Endettement	Dont crédit d'invest.	Marge d'autofinancement
Arboriculture	9	111'861	29'825	196'470	87'306	25'417	109'164	45'000	31'457
	10	- 89'729	67'822	988'506	691'209	3'624	297'297	91'319	27'949
	11	406'777	61'204	847'704	366'056	34'638	481'647	37'500	69'840
	12	191'652	40'963	394'658	269'628	- 29'037	125'030	83'538	27'033
	13	76'659	37'364	1'130'340	456'024	42'834	674'316	187'652	82'699
	Moyenne	139'444	47'436	711'536	374'045	15'495	337'491	89'002	47'790

Trésorerie nette globale (TNG) et variation de la trésorerie nette globale (VTNG)

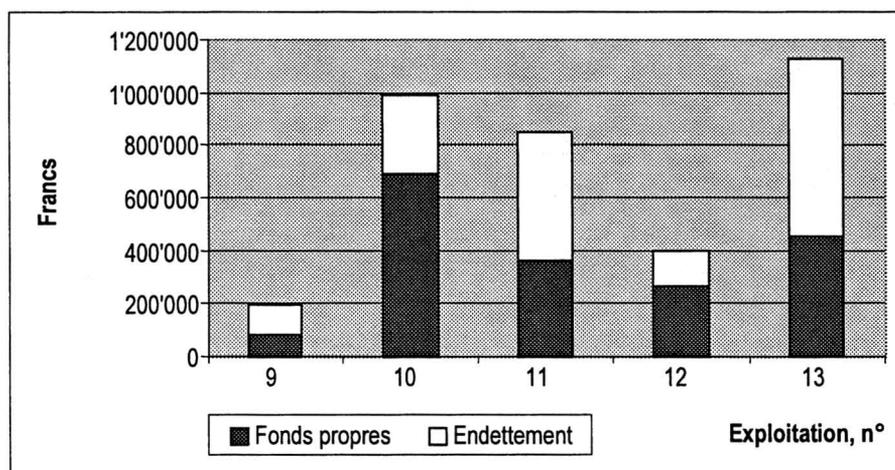
L'exploitation 10 présente une TNG négative; toutes les exploitations ont une VTNG positive ce qui indique qu'elles disposent d'une bonne solvabilité.

Fonds propres et endettement

La part d'endettement est élevée pour les exploitations 9 et 11, alors qu'elle est très haute pour l'exploitation 13. Les exploitations 10 et 12 ont une part de fonds propres supérieure à l'endettement.

Par ailleurs chaque exploitation bénéficie d'un crédit d'investissement qui représente en moyenne environ 30 % de l'endettement total.

Figure 5 : Part des fonds propres et de l'endettement des exploitations arboricoles, Valais 1998 (en Frs.)



Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement, qui indique la quantité de liquidités générées par l'entreprise (y compris revenus annexes) est positive pour chaque exploitation.

Revenu agricole et revenus annexes

Seule l'exploitation 13 est gérée à titre principal. Il faut également noter que 2 exploitations ont un revenu agricole négatif.

Tableau 11 : Revenu agricole et revenus annexes des exploitations arboricoles, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Revenu agricole	Revenus annexes	Revenu total
Arboriculture	9	- 33	61'750	61'717
	10	- 28'501	75'144	46'642
	11	- 15'936	74'300	58'364
	12	10'963	30'000	40'963
	13	36'602	20'579	57'181
	Moyenne		619	52'355

Produit brut et paiements directs

La part des paiements directs sur le total du produit brut s'élève ici à 17 %. Nous constatons que, pour les exploitations 10 et 11, la part des paiements directs est égale voire supérieure à 30 %.

Tableau 12 : Produit brut total et paiements directs des exploitations arboricoles, Valais 1998

Type d'exploitation	No	Produit brut total (Frs.)	Paiements directs (Frs.)	Paiements directs / Produit brut total (%)	Paiements directs / Revenu agricole (%)
Arboriculture	9	115'600	14'500	13 %	1)
	10	81'030	31'875	39 %	1)
	11	248'600	74'613	30 %	1)
	12	298'220	33'220	11 %	303 %
	13	364'280	32'020	9 %	87 %
	Moyenne		221'546	37'246	17 %

¹⁾ Le pourcentage ne peut être calculé car le revenu est négatif dans ces 3 cas.

²⁾ La moyenne est calculée sur les exploitations 12 et 13.

La situation des 4 **exploitations arboricoles** à titre accessoire est préoccupante. La tendance générale à un endettement élevé représente une hypothèque pour l'avenir. Une seule exploitation est gérée à titre principal, elle se trouve dans une situation économique acceptable. Ce groupe n'est pas représentatif de l'arboriculture professionnelle valaisanne.

3.4 Production laitière

3.4.1 Structure des exploitations

L'évolution de la production laitière en zone de montagne a été observée sur 13 exploitations situées à des altitudes variant entre 500 et 1900 m. Pour la production en plaine, qui est moins représentative pour le canton du Valais, 3 exploitations ont été retenues. La structure des exploitations est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 13 : Structure des exploitations laitières

Type d'exploitation	No	Altitude (m)	SAU ha (ha)	Total UGB	Contingent laitier (kg)	Unité de travail total	Dont famille	Année de naissance chef d'expl.
Lait montagne	14	900	7.8	11.0	18'320	0.8	0.8	1969
	15	900	10.8	16.0	34'000	1.1	0.9	1940
	16	1'100	12.8	17.8	89'000	1.7	1.7	1961
	17	1'450	15.0	12.5	16'500	1.1	1.1	1944
	18	1'200	15.9	19.8	43'500	1.8	1.8	1937
	19	1'150	19.5	21.6	64'576	1.4	1.4	1958
	20	500	21.6	36.8	104'979	2.0	2.0	1957
	21	1'100	22.8	24.2	63'000	1.4	1.4	1961
	22	1'365	27.2	21.1	61'800	1.7	1.6	1970
	23	1'250	29.0	34.1	95'123	2.2	2.2	1955
	24	835	29.0	74.0	138'000	5.8	2.9	1942
	25	1'400	31.6	19.0	75'000	1.4	1.4	1964
	26	1'100	45.7	30.3	82'406	1.7	1.7	1957
	Moyenne	1'096	22.2	26.0	68'170	1.9	1.6	1955
Lait plaine	27	450	26.0	40.5	107'018	2.7	2.7	1942
	28	400	30.8	63.3	138'300	2.9	1.3	1966
	29		52.2					1976
		Moyenne	425	36.0	52.0	122'659	2.8	2.0

- **Zone de montagne**

Avec une moyenne de 22.2 ha de surface agricole utile (SAU) et un maximum de 45.7 ha pour un minimum de 7.8 ha, l'échantillon choisi est représentatif de la moyenne suisse. Il est largement supérieur à la moyenne des exploitations laitières valaisannes.

Le nombre d'unités de gros bétail (UGB) varie selon la surface, la quantité de lait produite et le rendement moyen du bétail. L'exploitation 25, avec 19 UGB, produit 75'000 kg de lait alors que l'exploitation 18 produit 43'500 kg avec 19.8 UGB. Seules 2 exploitations dépassent 100'000 kg de quota de lait produit par an.

La moyenne de contingent laitier atteint 68'200 kg, ce qui est le double de la moyenne cantonale, qui avoisinait les 34'000 kg en 1998, mais assez bas, si on tient compte des incertitudes de l'évolution du marché pour ces prochaines années, d'autant plus que les conditions et les coûts de production sont moins favorables en montagne qu'en plaine. Le contingent laitier varie fortement entre les exploitations, seules 2 exploitations dépassent les 100'000 kg de quota.

Quant aux unités de travail, il s'agit essentiellement d'exploitations familiales dont peu nécessitent l'apport de main-d'œuvre extérieure. Seule l'exploitation 24 emploie 3 unités de travail salarié, nécessaires aux différents secteurs d'activités de l'exploitation, soit céréales, pommes de terre, alpage...

Les exploitations 14 et 15 sont gérées à titre secondaire. En comparaison avec les autres, ces dernières ont un potentiel et des résultats largement en dessous de la moyenne. Il faut cependant rappeler que l'agriculture valaisanne de montagne se compose de 70 % d'exploitations à temps partiel.

- **Zone de plaine**

Les 3 exploitations de plaine disposent en moyenne de 60 % de plus de surface et de 80 % de plus de contingent que les exploitations de montagne.

Avec 36 ha de moyenne et presque 122'000 kg de contingent ces exploitations sont très proches de la moyenne suisse en zone de plaine.

3.4.2 Résultats économiques et financiers

Tableau 14 : Situation financière des exploitations laitières en francs, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Trésorerie nette globale (TNG)	Variation TNG	Bilan total fin 1998	Fonds propres	Modification des fonds propres	Endettement	Dont crédit d'invest.	Marge d'autofinancement
Lait montagne	14	- 32'543	- 37'677	231'787	- 9'938	10'985	241'725	99'315	25'636
	15	12'408	- 21'066	313'286	194'609	- 14'994	118'677	18'750	- 7'168
	16	61'268	7'331	361'140	100'640	3'465	260'500	176'500	21'431
	17	45'724	- 9'131	275'704	95'077	11'326	180'627	48'076	25'921
	18	12'202	628	347'402	161'743	- 39'098	185'659	34'500	15'663
	19	48'942	- 2'759	423'043	338'230	- 2'796	84'813	50'000	23'344
	20	- 70'878	7'127	157'524	832	12'829	156'693	63'500	19'578
	21	60'532	- 5'257	570'931	515'605	6'178	55'326	54'326	30'288
	22	9'235	- 4'265	400'143	387'555	4'129	12'588	0	23'851
	23	- 91'321	24'623	706'033	408'184	- 3'595	297'849	0	20'617
	24	- 90'711	- 36'772	1'148'766	482'016	- 26'034	666'750	40'000	1'231
	25	- 9'531	- 6'498	519'440	348'443	4'929	170'997	0	2'225
	26	- 16'205	- 33'193	687'631	534'580	4'793	153'052	86'353	29'998
	Moyenne	- 4'683	- 8'993	472'525	273'660	- 2'145	198'866	51'640	17'893
Lait plaine	27	38'855	25'288	472'658	211'750	27'325	260'908	58'330	32'697
	28	124'271	- 52'675	948'413	232'468	40'387	715'945	200'000	- 189'456
	29	- 56'039	71'598	664'467	172'272	49'924	492'195	49'400	96'810
	Moyenne	35'696	14'737	695'179	205'497	39'212	489'683	102'577	- 19'983

Trésorerie nette globale (TNG) et Variation de la trésorerie nette globale (VTNG)

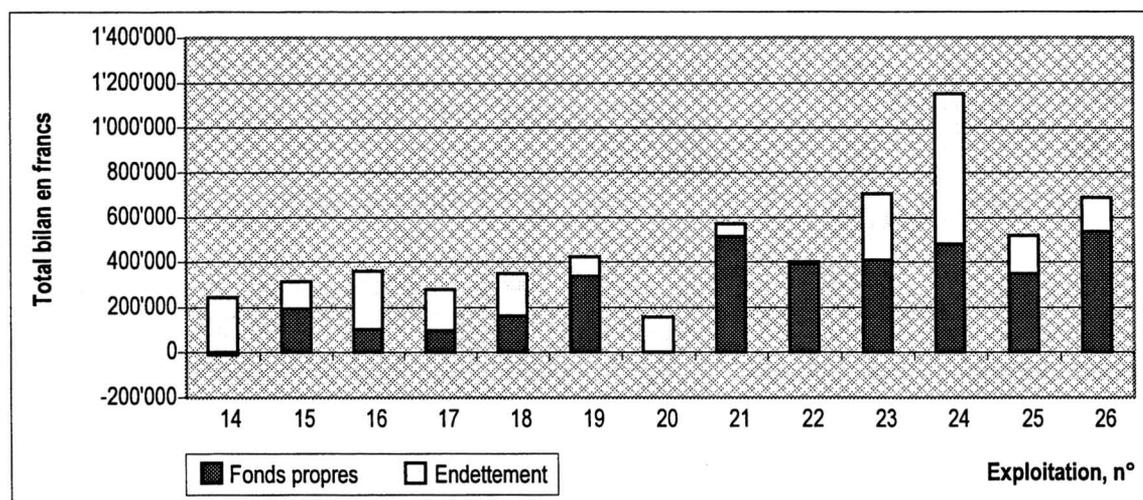
La TNG est négative pour 6 exploitations en zone de montagne et pour une exploitation en zone de plaine alors que la VTNG est négative pour 9 exploitations en zone de montagne et 1 en zone de plaine. La moitié environ des exploitations en zone de montagne présente par conséquent des problèmes de solvabilité.

Fonds propres et endettement

• Zone de montagne

Sur les 13 exploitations, 5 ont une modification de fonds propres négatives : leurs coûts de production sont relativement élevés. L'endettement varie beaucoup d'une exploitation à l'autre, il représente en moyenne 38 % du total du bilan et environ 20 % de ce même endettement provient de crédits d'investissement remboursables sans intérêt.

Figure 6 : Part des fonds propres et de l'endettement des exploitations laitières en montagne, Valais 1998 (en Frs.)



• Zone de plaine

Le capital investi par les exploitations laitières de plaine est en moyenne de Frs. 695'000.-, à mettre en relation avec un taux d'endettement de 70 %. Environ 20 % de l'endettement est financé par des crédits d'investissement. Cette situation s'explique par des investissements récents tels que construction d'une étable, achats de machines, etc.

Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est ici négative seulement dans 2 cas. Elle est très élevée pour l'exploitation 28.

Revenu agricole et revenus annexes

Tableau 15 : Revenu agricole et revenus annexes des exploitations laitières, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Revenu agricole	Revenus annexes	Revenu total
Lait montagne	14	4'999	38'004	43'004
	15	5'267	29'782	35'049
	16	34'235	15'996	50'231
	17	31'594	0	31'594
	18	18'811	2'040	20'851
	19	31'206	13'176	44'382
	20	50'511	11'514	62'025
	21	43'047	0	43'047
	22	41'550	2'087	43'637
	23	33'264	4'046	37'310
	24	53'845	27'443	81'288
	25	60'800	7'788	68'588
	26	41'417	6'588	48'005
		Moyenne	34'657	12'190
Lait plaine	27	59'668	1'634	61'301
	28	68'805	29'652	98'457
	29	68'012	0	68'012
		Moyenne	65'495	10'429

- **Zone de montagne**

Seules 2 exploitations vivent uniquement de leur revenu agricole, toutes les autres disposent de revenus annexes, parfois fort importants. Deux exploitations laitières sont gérées à titre secondaire.

- **Zone de plaine**

Les 3 exploitations sont à titre principal et dégagent en moyenne un revenu agricole de Frs. 30'000.- supérieur à leurs homologues de la zone de montagne.

Produit brut et paiements directs (Valais, 1998)
Tableau 16 : Produit brut et paiements directs des exploitations laitières

Type d'exploitation	No	Produit brut total (Frs.)	Paiements directs (Frs.)	Paiements directs / Produit brut total (%)	Paiements directs / Revenu agricole (%)
Lait montagne	14	59'255	22'452	37.9 %	449 %
	15	77'058	25'427	33.0 %	483 %
	16	123'355	48'275	39.1 %	141 %
	17	85'589	43'434	50.7 %	137 %
	18	102'573	37'608	36.7 %	200 %
	19	123'547	46'581	37.7 %	149 %
	20	180'566	57'850	32.0 %	115 %
	21	135'288	62'468	46.2 %	145 %
	22	117'434	63'426	54.0 %	153 %
	23	170'068	61'585	36.2 %	185 %
	24	327'689	87'239	26.6 %	162 %
	25	128'963	63'087	48.9 %	104 %
	26	134'003	48'057	35.9 %	116 %
	Moyenne	135'799	51'345	37.8 %	148 %
Lait plaine	27	231'823	49'437	21.3 %	83 %
	28	452'155	44'931	9.9 %	65 %
	29	548'891	135'021	24.6 %	199 %
		Moyenne	410'956	76'463	18.6 %

En montagne, le produit brut total des exploitations laitières atteint le 1/3 de celui des exploitations de plaine. Alors que les paiements directs se montent à 19 % du produit total en zone de plaine, ils atteignent 38 % en zone de montagne. Une telle différence reflète l'importance de la compensation des handicaps naturels auxquels doit faire face l'agriculture de montagne par rapport aux exploitations de plaine. En chiffres absolus, les paiements directs sont toutefois plus importants en plaine.

Résumé

Sur 13 exploitations laitières en montagne, environ 50 % s'orientent vers une évolution défavorable à long terme, d'autant plus que la dépendance vis-à-vis des paiements directs est déjà forte. Seules 2 exploitations du groupe sont gérées à titre secondaire, alors que le 70 % des producteurs laitiers valaisans pratique cette activité à titre secondaire. La situation économique des 3 exploitations laitières en plaine est satisfaisante. Leur endettement élevé s'explique par de gros investissements récents.

3.5 Production de vaches allaitantes et ovine

3.5.1 Structure des exploitations

Dans le groupe vaches allaitantes, 2 exploitations sont gérées à temps partiel. Dans le groupe ovins, les 4 exploitations sont gérées à titre principal. Rappelons que l'écrasante majorité de telles exploitations sont gérées à temps partiel. Toutes les exploitations sont situées en zone de montagne.

Tableau 17 : Structure des exploitations de vaches allaitantes et ovines, Valais 1998

Type d'exploitation	No	Altitude (m)	SAU (ha)	Total UGB	Unité de travail total	Dont famille	Année de naissance du chef d'exp.
Vaches allaitantes	30	1100	12.10	14.2	2.4	2.4	1946
	31	1360	19.99	14.7	1.1	1.1	1948
	32	980	49.50	42.6	1.7	1.7	1955
	Moyenne		27.20	23.83	1.73	1.73	1950
Ovins	32	1300	9.36	6.4	0.7	0.7	1952
	35	1380	15.08	14.8	1.1	1.1	1945
	34	1390	24.90	17.0	1.2	1.2	1953
	33	1500	42.00	22.5	0.7	0.7	1972
	Moyenne		22.84	15.18	0.93	0.93	1956

- **Vaches allaitantes**

La moyenne de SAU est de 27.2 ha, principalement utilisée comme surface fourragère, alors que la moyenne d'UGB est de 24 unités. Elles occupent en moyenne 1.7 unité de travail.

Avec 49.5 ha et 42 UGB, l'exploitation 32 se démarque nettement du groupe, d'autant plus qu'elle utilise 1.7 unité de travail provenant de main-d'œuvre extérieure à la famille. Cette exploitation a une activité de transformation fromagère.

- **Ovins**

Avec une moyenne de 22.8 ha de SAU et de 15.18 UGB, la composition de ce groupe est très hétérogène, les surfaces variant de 9 à 42 ha et le nombre d'UGB de 6 à 22 unités.

Il est à rappeler que les 4 exploitations sont gérées à titre principal et que seule l'exploitation 36 utilise de la main-d'œuvre extérieure à la famille à raison de 0.3 unité de travail.

3.5.2 Résultats économiques et financiers

Tableau 18 : Situation financière des exploitations de vaches allaitantes et ovines, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Trésorerie nette globale (TNG)	Variation TNG	Bilan total fin	Fonds propres	Modification des fonds propres	Endettement	Dont crédit d'invest.	Marge d'autofinancement
Vaches allaitantes	30	13'848	- 43'595	378'941	241'115	- 26'064	137'826	80'000	- 3'617
	31	28'925	- 3'146	848'094	673'094	53'568	175'000	0	89'000
	32	194'233	34'670	1'207'236	784'952	27'842	422'284	119'784	91'468
	Moyenne	79'002	- 4'024	811'424	566'387	18'449	245'037	66'595	58'950
Ovins	32	7'474	2'583	98'686	43'686	- 2'120	55'000	0	1'474
	35	- 11'329	763	260'451	233'646	3'696	26'805		10'763
	34	32'341	- 34'272	408'247	383'247	- 80'110	25'000	25'000	- 47'386
	33	30'005	- 10'042	202'782	176'873	22'043	25'909	122'819	43'323
	Moyenne	14'623	- 10'242	242'542	209'363	- 14'123	33'179	36'955	2'044

TNG et VTNG

- **Vaches allaitantes**

Toutes les trésoreries nettes de l'exercice sont positives. En revanche, la VTNG est négative pour 2 exploitations, avec une forte variation pour l'exploitation 30, qui présente également une modification négative de ses fonds propres.

- **Ovins**

L'exploitation 34 présente une TNG négative bien que la variation soit positive, ce qui conduit à une légère amélioration des fonds propres. Les exploitations 35 et 36 subissent une variation défavorable.

Fonds propres et endettement

Les exploitations se trouvent dans l'ensemble dans une situation financière assez stable. Sur les 7 exploitations présentées, une seule a un endettement supérieur aux fonds propres. Les exploitations ovines sont comparativement peu endettées.

Marge d'autofinancement

Malgré le taux d'endettement assez faible, 2 exploitations affichent une marge d'autofinancement négative qui indique un manque de liquidités. A noter, la situation critique de l'exploitation 35, qui présente une marge de Frs. - 47'000.-.

Revenu agricole et revenus annexes

Pour 2 exploitations, le revenu agricole procuré par les vaches allaitantes constitue un appoint important au revenu principal. Dans le cas des exploitations ovines, 3 sont gérées à titre principal. Cette situation ne reflète pas les réalités d'un bon nombre de détenteurs de moutons.

Tableau 19 : Revenu agricole et revenus annexes des exploitations de vaches allaitantes et ovines, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Revenu agricole	Revenus annexes	Revenu total
Vaches allaitantes	30	22'282	914	23'196
	31	9'411	87'174	96'585
	32	10'368	138'659	149'027
	Moyenne	14'020	75'582	89'602
Ovins	33	2'139	30'000 ¹⁾	32'139
	34	18'544	- 432	18'112
	35	35'658	16'044	51'702
	36	27'062	0 ¹⁾	27'062
	Moyenne	20'851	11'402	32'754

¹⁾ Estimation

Produit brut et paiements directs

La part des paiements directs dans le produit brut est très élevée pour les 2 types d'exploitations, elle est particulièrement élevée pour les exploitations ovines.

Tableau 20 : Produit brut et paiements directs des exploitations de vaches allaitantes et ovines

Type d'exploitation	No	Produit brut total (Frs.)	Paiements directs (Frs.)	Paiements directs / Produit brut total (%)	Paiements directs / Revenu agricole (%)
Vaches allaitantes	30	67'697	37'387	55 %	168 %
	31	80'095	40'155	50 %	427 %
	32	273'175	137'313	50 %	1'324 %
	Moyenne	140'322	71'618	51 %	511 %
Ovins	32	26'283	22'443	85 %	1'049 %
	35	47'206	45'606	97 %	246 %
	34	83'572	61'357	73 %	172 %
	33	98'237	75'830	77 %	280 %
	Moyenne	63'824	51'309	80 %	246 %

- **Vaches allaitantes**

Par rapport à un produit brut moyen de Frs. 140'322.-, la part des paiements directs atteint 52 % du produit brut. En cas de suppression des paiements directs pour la détention des animaux consommant des fourrages grossiers, l'avenir de ces producteurs serait certainement gravement compromis.

- **Ovins**

La part des paiements directs atteint ici le taux de 83 %. S'ils étaient fortement réduits, les 4 exploitants se verraient dans l'obligation d'arrêter d'exploiter ou de trouver une activité très rémunératrice. Ces exploitations ovines sont parmi l'ensemble des exploitations de référence clairement les plus dépendantes des paiements directs.

Résumé

Les **3 exploitations de vaches allaitantes** et les **4 exploitations ovines**, toutes situées en montagne, sont très fortement dépendantes des paiements directs. Les exploitations de vaches allaitantes ont un capital immobilisé très important. Le revenu modeste s'explique par le fait que la plus grande des entreprises se trouve en phase de transition de la production laitière vers la production de viande (pas encore de revenu issu du troupeau de vaches allaitantes).

3.6 Production de grandes cultures avec engraissement en plaine

3.6.1 Structure des exploitations

La proportion totale d'exploitations avec des grandes cultures en zone de plaine n'étant pas très élevée pour le canton du Valais, seules 3 exploitations ont été retenues dans le cadre de notre étude.

Tableau 21 : Structure des exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine, Valais 1998

Type d'exploitation	No (m)	Altitude (ha)	SAU (ha)	Terres ouvertes	Total UGB	Unité de travail total	Dont famille	Année de naissance chef d'exp.
GC avec engraissement en plaine	37	390	29.5	27.5	38.2	1.6	1.3	1955
	38	980	42.2	40.0	33.3	4.2	1.2	1944
	39		84.0	68.0				1961
	Moyenne		51.9	45.2				1953

Avec une moyenne de 51.9 ha, ces 3 exploitations figurent largement au-dessus de la moyenne suisse (environ 36 ha). Le nombre d'UGB et les unités de travail ne sont pas connus pour l'exploitation 39. A noter que cette exploitation va cesser la production laitière pour se consacrer à l'engraissement de bovins.

Les 3 exploitations sont gérées à titre principal.

3.6.2 Résultats économiques et financiers

Tableau 22 : Situation financière des exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Trésorerie nette globale (TNG)	Variation TNG	Bilan total fin	Fonds propres	Modification des fonds propres	Endettement	Dont crédit d'invest.	Marge d'autofinancement
Gc avec engrais. en plaine	37	209'825	7'852	1'693'397	1'531'897	25'197	161'500	0	161'384
	38	303'177	58'790	1'936'805	1'036'121	98'908	900'684	0	142'370
	39	69'733	18'054	1'424'983	796'203	- 16'305	628'780	93'750	138'765
	Moyenne	194'245	28'232	1'685'062	1'121'407	35'933	563'655	31'250	147'506

TNG et VTNG

Les 3 exploitations affichent une TNG et une VTNG positive dénotant une situation financière saine.

Fonds propres et endettement

La part des fonds propres est supérieure à 50 % pour les 3 exploitations. L'évolution des fonds propres est négative pour l'exploitation 39, sans que l'exploitation ne semble faire face à des soucis financiers importants.

Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est largement positive pour les 3 exploitations, ce qui permet de supposer que les exploitations concernées n'ont pas de problèmes pour financer les investissements par l'autofinancement.

Revenu agricole et revenus annexes

Tableau 23 : Revenu agricole et revenus annexes des exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine, Valais 1998 (en Frs.)

Type d'exploitation	No	Revenu agricole	Revenus annexes	Revenu total
GC avec engraissement en plaine	37	110'946	7'963	118'909
	38	161'772	30'395	192'167
	39	102'570	0 ¹⁾	102'570
	Moyenne	125'096	12'786	137'882

¹⁾ Estimation

Les revenus agricoles dégagés sont tous supérieurs à Frs. 100'000.-, reflète d'une activité agricole à titre principal pour ce type d'exploitation.

Produit total et paiements directs

Tableau 24 : Produit brut total et paiements directs des exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine, Valais 1998

Type d'exploitation	No	Produit brut total (Frs.)	Paiements directs (Frs.)	Paiements directs / Produit brut total (%)	Paiements directs / Revenu agricole (%)
Gc avec engrais. en plaine	37	460'642	47'999	10.4 %	43 %
	38	782'109	67'890	8.7 %	42 %
	39	827'260	145'147	17.5 %	142 %
	Moyenne	690'004	87'012	12.6 %	70 %

Résumé

Les 3 exploitations de grandes cultures, en plaine, sont dans une situation économique et financière saine. La part des paiements directs n'est pas négligeable.

3.7 Vue d'ensemble

Pour l'année de référence (1998), les exploitations agricoles prises en considération pour l'analyse se caractérisent comme suit :

- Les exploitations de grandes cultures, de taille importante, et les exploitations de viticulture-encavage fournissent actuellement encore une base économique importante. Elles disposent de fonds propres importants et sont peu dépendantes des paiements directs.
- Les exploitations viticoles, toutes à titre principal dans le groupe de référence, et de production laitière en plaine constituent le second groupe en importance du point de vue du revenu agricole. Le capital investi est important. En 1998, la situation économique s'est détériorée pour les exploitations viticoles, elle a évolué favorablement pour les exploitations laitières en plaine.
- Quatre exploitations arboricoles sur 5 n'offrent pas de base économique suffisante pour une activité à titre principal. En 1998, le revenu moyen de ces 4 exploitations est de Frs. 620.-. Seule une exploitation professionnelle obtient un revenu "décent" (Frs. 37'000.-). Le capital investi est important, il est financé à raison de 60 % par des fonds (étrangers). La dépendance face aux paiements directs est moyenne.
- En dépit d'une taille et d'un contingent laitier comparatifs aux exploitations suisses correspondantes, la situation économique des exploitations laitières en montagne est précaire. Celle-ci est fortement tributaire des paiements directs.
- Les exploitations de vaches allaitantes mobilisent un capital important. Bien que leur surface soient environ 20 % plus importante que celles des exploitations laitières, le revenu agricole généré par l'orientation des vaches allaitantes atteint le 40 % seulement du système laitier. Ces exploitations sont dépendantes d'un important revenu hors exploitation, ainsi que des paiements directs.
- Les 4 exploitations ovines, toutes à titre principal dans le groupe de référence, mobilisent peu de capital, largement autofinancé (86 %). Le revenu agricole moyen est très fortement tributaire des paiements directs.

Tableau 25 : Caractéristiques économiques et financières des exploitations valaisannes, 1998 (en Frs.)

	Nbre expl.	SAU moyenne (ha)	Part. expl. titre principal	Bilan total	Fonds propres (%)	Modification des fonds propres	Produit brut	Revenu agricole	Revenu annexe	Paiements directs	
										s/prod. brut	s/revenu agricole
Viticulture	5	9.3	100 %	666'000	69 %	- 18'900	218'000	65'700	4'900	11 %	34.2 %
Viticulture-encavage	3	13.5	100 %	1'250'000	72 %	16'700	677'300	135'000	0	4 %	19.9 %
Arboriculture	5	11.6	20 %	712'000	53 %	15'500	221'500	600	52'400	20 %	137 % ¹⁾
Production laitière											
Montagne	13	22.2	85 %	403'000	62 %	- 2'100	135'800	34'700	12'200	38 %	148 %
Plaine	3	36.0	100 %	695'000	30 %	39'200	411'000	65'500	10'400	19 %	117 %
Vaches allaitantes	3	27.2	100 %	811'000	70 %	18'400	140'300	14'000	75'600	?	511 %
Ovins	4	22.8	100 %	243'000	86 %	- 14'100	63'800	20'900	11'400	83 %	246 %
Grandes cultures	3	51.9	100 %	1'685'000	67 %	35'900	690'000	125'100	12'800	12 %	70 %

¹⁾ Pourcentage calculé sur 2 exploitations seulement.

Partie III : Approche prospective

4. Evolution prospective horizon 2004

4.1 Situation de référence 1999

La situation de départ de la simulation a été établie suivant la moyenne des produits et coûts d'exploitation des années 1998-99. Si un écart important existe entre ces 2 années, un contact téléphonique a été pris avec l'agriculteur concerné pour définir le caractère exceptionnel des résultats observés ou estimer au mieux les évolutions engagées sur l'exploitation. Sur cette base, la situation de départ de la simulation a été ajustée en conséquence.

Pour les 18 exploitations dont le bouclage comptable 1999 n'était pas disponible, la situation de départ de la simulation est basée sur la seule année 1998.

Les résultats des années 2000 à 2004 correspondent aux moyennes des prix et coûts de production 1998-99 (ou aux valeurs de 1998 pour les 18 exploitations sans bouclage 1999), modifiés par le pourcentage annuel estimé d'évolution (cf. grilles de prix Chapitre 4.3). Le montant des paiements directs suisses, fixé sur la base des années 1998-99, est constant dans la simulation. Il prend en compte l'ensemble des paiements directs disponibles, répertoriés en Annexe 4.

Figure 7 : Méthode utilisée pour la simulation

Bouclages comptables	Ajustement	Situation de référence	Simulation annuelle	Situation simulée finale
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40px; text-align: center;">39 ex.</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40px; text-align: center; margin-left: 100px;">21 ex.</div>	<ul style="list-style-type: none"> > Situation 1998 reportée en 1999 sans évolution (18 expl.) > Moyenne des années 1998-99 (21 expl.) > Si grands écarts entre les 2 années : contact avec l'agriculteur et ajustement de la situation de référence 	39 exploitations	Hypothèses de prix, coûts et paiements directs selon la mise en œuvre de PA 2002 Sources : OFAG, FAT	Evolution annuelle 1999 à 2004
1998 1999		1999	2000-2001-2002-2003	2004 ↔

4.2 Stratégies actuelles des exploitants agricoles

Dans le but de tenir compte dans la simulation des adaptations structurelles envisagées par les exploitants, un questionnaire a été adressé à chaque chef d'entreprise (cf. Annexe 6). Il avait pour but de spécifier pour les 5 années à venir les modifications en cours ou envisagées de l'orientation technico-économique de l'exploitation. Sur les 39 exemplaires envoyés aux agriculteurs concernés, 15 ont été retournés. Le questionnaire sollicitait explicitement pour ces exploitations des renseignements au sujet des changements entrevus dans les domaines suivants :

1. Investissements/désinvestissements prévus.
2. Situation financière actuelle.
3. Type de commercialisation du lait.
4. Modifications du système d'exploitation.

Des quinze exploitants ayant répondu :

- huit envisagent une extension de la surface cultivée;
- six prévoient réduction de la main-d'œuvre;
- cinq annoncent leur intention de spécialiser et d'intensifier la production;
- six entrevoient une diversification de leurs activités, 2 par la vente directe et 3 par le tourisme rural.

Deux détenteurs d'ovins communiquent leur incertitude face à l'avenir de leur exploitation. Le choix entre un investissement accru ou l'abandon de l'exploitation est encore ouvert.

Pour les exploitants qui n'ont pas renvoyé le questionnaire, seuls les investissements de renouvellement ont été considérés, l'estimation a été faite sur la base du montant comptable des amortissements.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des changements envisagés par les exploitants agricoles.

Tableau 26 : Récapitulatif des changements envisagés par les exploitants agricoles

Type d'exploitation	No	Investis. prévus sur 5 ans	Désinves. prévus sur 5 ans	Modifications du système d'exploitation					
				Main-d'œuvre	Augm. surface	Spécialisation / intensification	Diversification	Cessation	Succes-sion
Cultures spéciales (5 exploitations sur 14)	3	Jeep		↘					
	4	Remise en culture de 0.18 ha Voiture	Location de terres		X				
	7	Achat de 0.05 ha/vigne Voiture Cuves		↘	X		Vente directe Agritourisme		
	8	Frigos Cuves Caves		↘			Vente directe Agritourisme Jus de pommes		
	12	Location de terres Machine Voiture			X				

Type d'exploitation	No	Investis. prévus sur 5 ans	Désinves. prévus sur 5 ans	Modifications du système d'exploitation					
				Main-d'œuvre	Augm. surface	Spécialisation / intensification	Diversification	Cessation	Succes-sion
Lait montagne (2 exploitations sur 13)	16	Etable Machine Tracteur Jeep		↘			Atelier de transformation ? Agritourisme ?		
	25	Location de terres Machines Voiture Installations	Location de contingent (75'000 kg)				Contrat d'élevage avec une exploitation de plaine		
Lait plaine (1 exploitation sur 3)	29	Achat d'1 ha Location de 5 ha Fosse à purin Etable Tracteur Achat de contingent (10'000 kg)	Location d'1 ha	↘		X			
Vaches allaitantes (1 exploitation sur 3)	31	Achat de terres				X			
Ovins (4 exploitations sur 4)	33	Fosse à purin Machines Voiture	Location de terres Liquidation de cheptel					?	
	34	Location de 3 ha Machines Voiture Augmentation du cheptel			X		Chèvres à viande Agritourisme		
	35	Achat de terres ? Machines ? Tracteur ? Voiture ?	Liquidation du cheptel ?		X			?	
	36	Machines							Non
Grandes cultures (2 exploitations sur 3)	38	Machines					Betterave		
	39	Etable Machines Tracteur Augmentation du cheptel d'engraissement	Vente contingent liquidation du cheptel laitier					Arrêt de la production laitière	

X = option envisagée sérieusement.

? = à l'étude.

4.3 Hypothèses de prix et de coûts

Tableau 27 : Scénario de base, hypothèses de prix et de coûts

Produits (en % de 1999)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	
Blé	100 %	91 %	74 %	74 %	74 %	68 %	
Orge	100 %	99 %	95 %	95 %	95 %	84 %	
Avoine	100 %	94 %	94 %	94 %	94 %	87 %	
Maïs grain	100 %	96 %	92 %	92 %	92 %	82 %	
Soja	100 %	48 %	46 %	44 %	42 %	40 %	
Pommes de terre	100 %	96 %	94 %	92 %	87 %	83 %	
Betteraves sucrières	100 %	99 %	98 %	96 %	95 %	93 %	
Betteraves fourragères	100 %	94 %	90 %	86 %	82 %	78 %	
Raisin	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Vin	100 %	100 %	100 %	105 %	105 %	110 %	
Légumes	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Fruits	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Fourrages							
	Lait	100 %	100 %	98 %	96 %	94 %	92 %
	Fourrage grossier	100 %	99 %	98 %	97 %	96 %	95 %
Bovins	Lait	100 %	97 %	95 %	92 %	90 %	87 %
	Viande	100 %	113 %	100 %	87 %	83 %	78 %
Ovins		100 %	98 %	95 %	96 %	96 %	83 %
Caprins		100 %	98 %	95 %	96 %	96 %	83 %

Coûts de production (en % de 1999)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	
Céréales panifiables	100 %	96 %	92 %	88 %	84 %	80 %	
Céréales fourragères	100 %	99 %	97 %	97 %	97 %	90 %	
Maïs	100 %	99 %	98 %	97 %	96 %	95 %	
Pommes de terre	100 %	98 %	96 %	94 %	92 %	90 %	
Betteraves sucrières	100 %	99 %	99 %	98 %	98 %	97 %	
Betteraves fourragères	100 %	99 %	99 %	98 %	98 %	97 %	
Légumes	100 %	99 %	99 %	98 %	98 %	97 %	
Fourrages grossiers	100 %	99 %	98 %	97 %	96 %	95 %	
Viticulture	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Fruits	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
Bovins	Lait	100 %	100 %	98 %	96 %	94 %	92 %
	Viande	100 %	99 %	98 %	97 %	96 %	95 %
Ovins		100 %	99 %	98 %	97 %	96 %	95 %
Caprins		100 %	99 %	98 %	97 %	96 %	95 %

Les prix de vente et les coûts de production du raisin et des fruits et légumes sont admis comme constants, en raison de leur variation entre les années et des informations recueillies auprès des experts. Une légère augmentation est postulée pour la vente de vin. Le montant des paiements directs suisses, fixé sur la base des années 1998-99, est constant dans la simulation. Il prend en compte l'ensemble des paiements directs disponibles, répertoriés en Annexe 4.

Si les coûts variables de production subissent une évolution, le montant des charges de structure basé sur la moyenne 1998-99 est aussi stabilisé pour l'ensemble de la simulation (variante de base et variante UE).

4.4 Résultats de la simulation 2004 : vue d'ensemble

Les résultats synthétiques de la simulation budgétaire sont présentés au tableau ci-dessous.

L'analyse des résultats de la simulation repose sur les considérations préalables suivantes :

- La simulation fournit des résultats indicatifs des tendances d'évolution de la situation économique et financière des exploitations retenues.
- Les résultats de la simulation reflètent l'incidence des hypothèses d'évolution des coûts, des prix et des paiements directs posées (cf. Chapitre 4.3).
- La simulation prend en considération les modifications structurelles chiffrées annoncées par les 15 exploitations ayant répondu à l'enquête. Dans la majorité des cas, ces adaptations sont modestes, pour les 24 autres exploitations, aucune modification structurelle n'a été postulée. De telles modifications pourraient influencer favorablement sur les résultats économiques et financiers.
- Il importe de mettre en rapport les résultats obtenus avec les situations spécifiques des entreprises servant de référence. C'est ainsi que les entreprises arboricoles, à temps partiel dans notre exemple, sont actuellement déjà dans une situation économique très précaire.
- La simulation gomme les fluctuations annuelles des résultats qui peuvent intervenir, particulièrement dans les cultures spéciales.
- En ce qui concerne les vaches allaitantes, nous avons adapté le revenu agricole à une situation de pleine production.
- Pour ce qui est de l'arboriculture, les exploitations engagées dans cette production nous ont paru trop peu représentatives de la situation valaisanne (surreprésentation des exploitations à temps partiel, prédominance des exploitations dont la situation économique est préoccupante) pour pouvoir tenir compte des résultats de la simulation les concernant.

L'analyse des tendances principales de l'évolution fournit les enseignements suivants :

- L'évolution de la situation est favorable pour la viticulture, plus particulièrement pour les entreprises viticoles engagées dans l'encavage. Ces résultats reflètent les effets de l'hypothèse du maintien du prix de vente pour le raisin et d'une augmentation de 10 % du prix de vente pour le vin, pour des coûts de production constants.
- La production laitière se détériore de façon modeste en montagne, alors qu'elle est très sensible en plaine. Ce différentiel s'explique en partie par l'augmentation de la production laitière des exploitations en montagne (contingent actuellement non totalement livré).
- La situation des exploitations de vaches allaitantes et de la production ovine se dégrade de façon sensible.
- La situation des exploitations de grandes cultures se péjore très fortement, résultat de la chute comparativement la plus importante des prix à la production. Une adaptation structurelle de ces exploitations s'impose de façon claire.

Tableau 28 : Vue d'ensemble des résultats de la simulation 2004 en francs, Valais (en Frs.)

	Marge brute d'exploitation			Revenu agricole			Modification des fonds propres		
	Moyenne 1999	Moyenne 2004	Evolu-tion	Moyenne 1999	Moyenne 2004	Evolu-tion	Moyenne 1999	Moyenne 2004	Evolu-tion
Viticulture	198 604	200 590	+ 1 %	57 358	68 440	+ 19 %	- 18 852	6 590	1)
Viticulture-encavage	456 996	520 372	+ 14 %	156 077	184 679	+ 18 %	16 665	47 954	+ 288 %
Lait montagne	100 327	96 916	- 3 %	34 657	33 142	- 4 %	- 2 145	385	1)
Lait plaine	259 390	241 050	- 7 %	65 495	50 704	- 23 %	39 212	22 800	- 42 %
Vaches allaitantes	160 108	150 655	- 6 %	54 061	48 431	- 10 %	18 449	12 286	- 33 %
Ovins	57 056	56 647	- 1 %	20 851	18 277	- 12 %	- 14 123	3 721	1)
GC + engrais. en plaine	483 662	411 893	- 15 %	125 096	68 093	- 46 %	35 933	710	- 98 %

1) L'évolution ne peut être donnée puisque la moyenne 1999 est négative.

Remarques : les données pour 1999 peuvent différer des chiffres du Tableau 28 en fonction des ajustements opérés (cf. Chapitre 4.1).

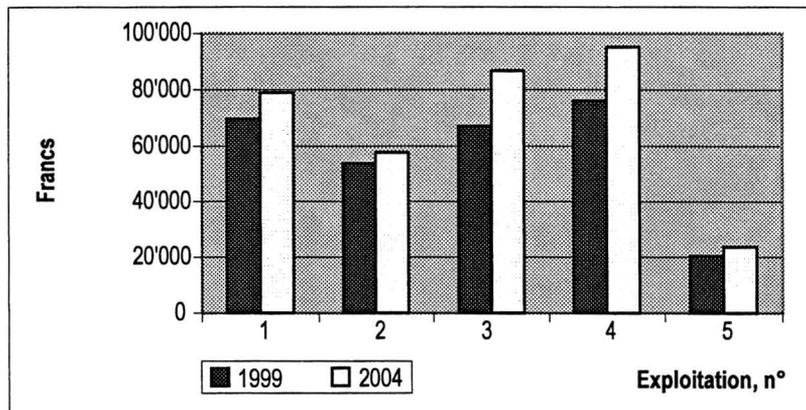
4.5 Résultats par type de production

4.5.1 Production viticole

La simulation gomme les résultats comptables des exploitations de cultures spéciales pouvant être très différents d'une année à l'autre, l'évolution donnée par la simulation est rapportée à titre indicatif. Les différences de revenus ou encore de fonds propres sont à prendre avec beaucoup de précaution.

• Viticulture

Figure 8 : Revenu agricole des exploitations viticoles : état en 1999 et simulation en 2004 (en Frs.)



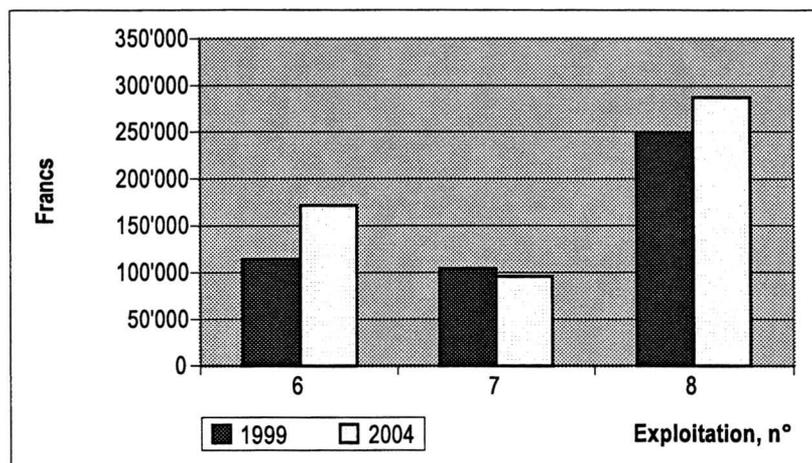
Remarque : les exploitations 1, 2 et 5 n'ont pas répondu au questionnaire.

Aucune évolution de prix n'a été attribuée aux cultures spéciales dans la simulation, les marges brutes d'exploitation de 1998 et 2004 sont donc identiques. La différence dans les revenus provient d'une diminution de main-d'œuvre pour l'exploitation 3 (cf. "Tableau 24), d'une absence de charges exceptionnelles ou d'une diminution des investissements pour les autres.

• Viticulture-encavage

L'hypothèse retenue est celle d'une augmentation de 10 % du prix du vin en 2004 par rapport à 1999.

Figure 9 : Revenu agricole des exploitations de viticulture-encavage : état en 1999 et simulation en 2004 (en Frs.)



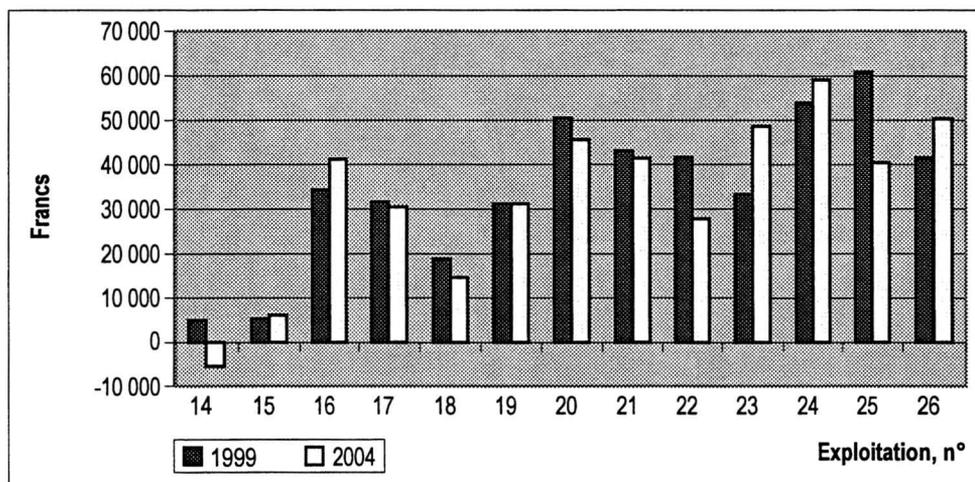
Remarque : l'exploitation 6 n'a pas répondu au questionnaire.

Une baisse de revenu entre 1999 et 2004 s'observe pour l'exploitation 7. Elle s'explique par le remboursement d'emprunts suite à de lourds investissements en 1999.

4.5.2 Production laitière

- Zone de montagne

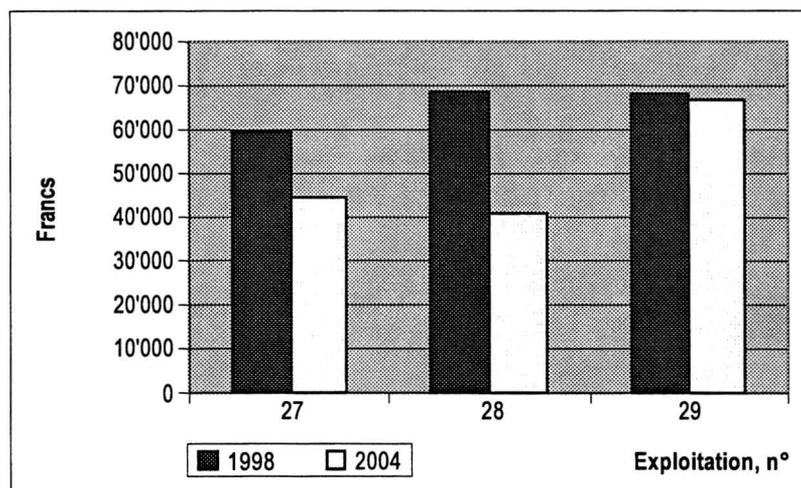
Figure 10 : Revenu agricole des exploitations laitières de montagne (en Frs.)



Les résultats en légère régression des exploitations engagées dans la production laitière en montagne s'expliquent en priorité par la grande importance des paiements directs dans la formation du revenu. La baisse relativement conséquente du prix du lait postulée (- 13 %) ne se répercute pas de façon dramatique sur le revenu des exploitations. Cette situation pourrait éventuellement être améliorée par des efforts accrus de différenciation des produits (fromage).

- Zone de plaine

Figure 11 : Revenu agricole des exploitations laitières de plaine (en Frs.)

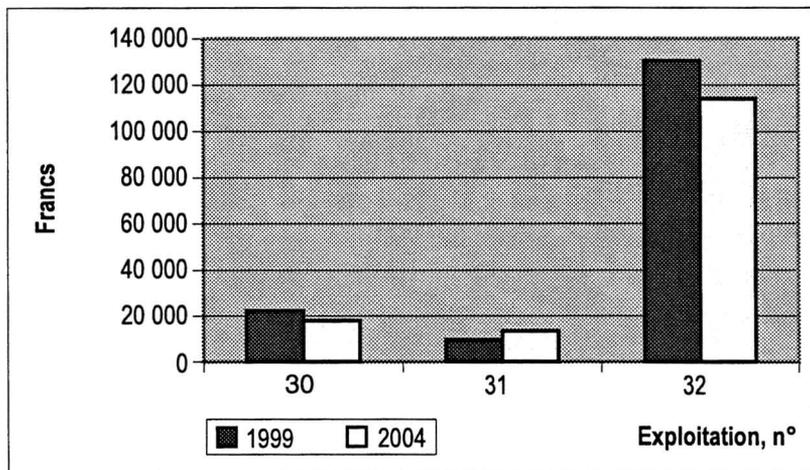


La diminution importante de revenu agricole des exploitations laitières en plaine s'explique par l'importance du volume de la production laitière et par conséquent des recettes laitières. Les paiements directs ne sont proportionnellement pas aussi importants qu'en montagne. Les possibilités de différencier les produits issus de la production laitière en plaine sont restreintes. Relevons encore que la simulation ne prévoit pas la possibilité d'augmenter les contingents laitiers.

4.5.3 Production de vaches allaitantes et ovine

- Vaches allaitantes

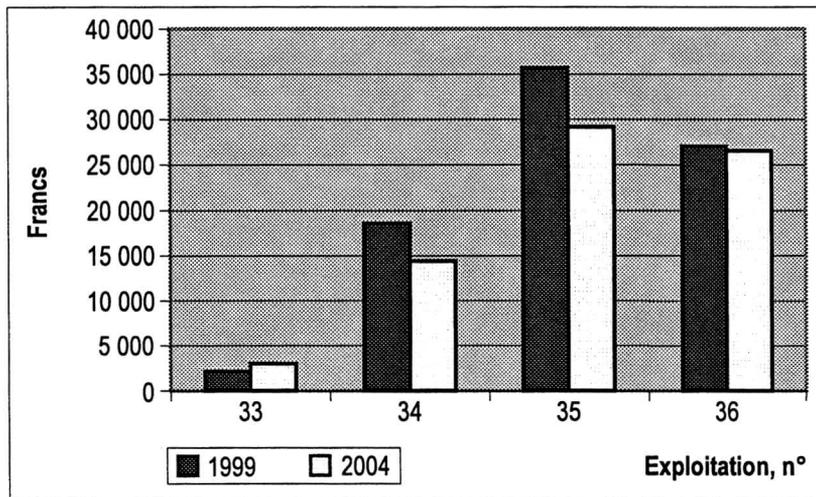
Figure 12 : Revenu agricole des exploitations avec vaches allaitantes (en Frs.)



Le résultat indique une situation encore acceptable pour cette branche de production. Pour autant que ces entreprises se positionnent dans des circuits de commercialisation spécifiques, elles ne devraient pas être affectées par les crises touchant le secteur industriel. Le faible endettement des exploitations se répercute favorablement sur l'évolution du revenu.

- Ovins

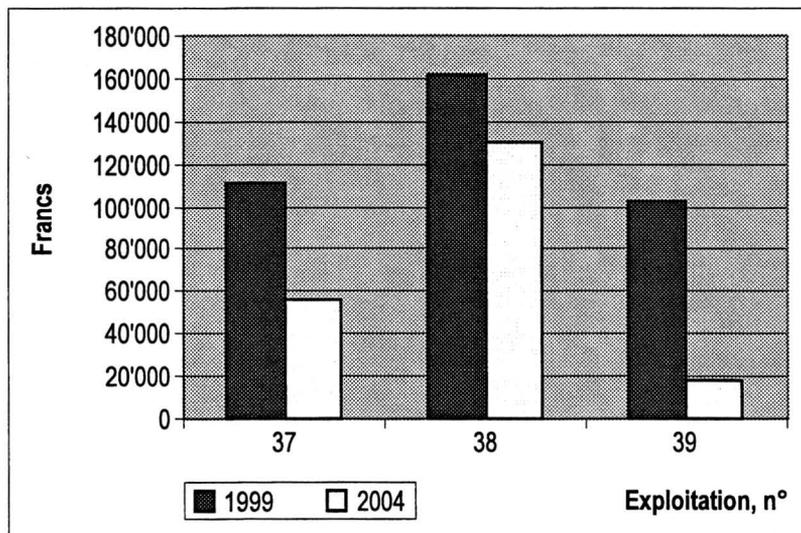
Figure 13 : Revenu agricole des exploitations avec production ovine (en Frs.)



La chute importante des prix (- 17 %) et l'hypothèse d'une réduction des paiements directs pour la garde des moutons expliquent une dégradation, limitée, du revenu de cette branche de production.

4.5.4 Production de grandes cultures avec engraissement en plaine

Figure 14 : Revenu agricole des exploitations de grandes cultures de plaine avec engraissement (en Frs.)



La chute des revenus de cette branche de production est très importante. Les résultats de la simulation sont dans la tendance révélée par d'autres études (Lehmann, Eggenschwiler, 1998). Les paiements directs sont insuffisants pour combler la baisse de revenu résultant de l'importante baisse de prix (- 32 %) postulée par les hypothèses de calcul.

5. Scénario d'évolution 2007

5.1 Hypothèses de prix, de coûts et de paiements directs

En ce qui concerne la simulation du scénario 2007, les paiements directs européens propres à chaque exploitation sont définis en Annexe 5. Les montants de ces différents paiements directs peuvent varier d'une région européenne à l'autre. Pour la simulation, nous avons pris en compte les valeurs les plus élevées. Les paiements directs visant à rétribuer des prestations écologiques sont pour l'instant limités à 5 ans pour une exploitation dans l'Union européenne. Nous les avons donc pris en compte sur l'ensemble de la période de simulation, mais leur existence devrait être revue à plus long terme.

Par ailleurs, les charges spécifiques attribuées pour cette variante 2007, correspondent à celles de 2004 minorées de 10 % pour la simulation prix suisses et paiements directs UE (" P_{CH} PD_{UE} ") et de 20 % pour la seconde (prix UE, paiements directs CH : " P_{UE} PD_{CH} "). Les prix et coûts pris en compte pour cette variante européenne sont exposés ci-après.

Une troisième sous-variante a été simulée, dénommée "Différenciation", soit la réalisation d'une stratégie dynamique en matière de développement des produits avec marques distinctives (AOC, IGP, vente directe, spécialités, etc.). Cette sous-variante se traduit par une nouvelle hypothèse de prix : + 15 % par rapport à la variante prix CH 2007 (ci-dessous). Cette variante n'a été retenue que pour les produits ayant un réel potentiel de différenciation : seigle, raisin, vin, fruits, lait, bovins, veaux, génisses, agneaux. Les hypothèses de coûts et de paiements directs sont identiques aux 2 premières sous-variantes.

Tableau 29 : Scénario 2007 : hypothèses de prix

		Prix 99	Prix CH 2004	Prix CH 2007	Prix UE 2007	Variante différenciation
		En francs	En pour-cent par rapport aux prix 1999			
Productions végétales	Blé	74.00	68	52	28	52
	Orge	47.50	84	66	36	66
	Avoine	43.50	87	69	35	69
	Mais grain	51.00	82	65	33	65
	Soja	165.00	40	34	20	34
	Colza	150.00	44	38	23	38
	Féverole	47.50	84	66	59	66
	Seigle	60.00	75	59	32	68
	Pois protéagineux	53.00	87	66	37	66
	Pommes de terre	41.00	83	69	49	69
	Betteraves sucrières	11.20	93	87	80	87
	Betteraves fourragères	50.00	78	70	70	70
	Raisin		100	110	100	127
	Vin		110	121	110	140
	Fruits		100	100	70	115
Carottes		100	100	50	100	
Oignons		100	100	88	100	
Productions animales	Laït	0.78	92	83	65	96
	Bovins mâles	4.08	86	69	46	79
	Vaches	1.79	106	94	75	94
	Veaux	6.32	88	70	45	81
	Génisses	3.69	89	70	54	81
	Agneaux	5.78	83	73	47	84
	Poulet	2.77	79	65	58	65
	Œufs	0.22	77	72	55	72

Note : les produits et les valeurs en gras indiquent les produits disposant d'un potentiel de différenciation et pour lesquels une augmentation du prix de vente de 15 % est simulée.

Les prix européens sont une extrapolation de l'évolution constatée des prix actuels, fournie par le ZMP, Bonn (Allemagne) et Agreste (statistiques agricoles, France).

L'autre source est le Centre d'Economie Rurale de la Drôme, résultats 1997 et 1998 (fruits).

5.2 Résultats de la simulation 2007 : vue d'ensemble

Tableau 30 : Vue d'ensemble des résultats économiques des exploitations (en Frs.)

	Moyenne 1999	Moyenne 2004	Moyenne 2007		
	Situation de départ	Variante de base	P _{CH} PD _{UE}	P _{UE} PD _{CH}	P _{diff} PD _{CH}
Viticulture					
Marge brute d'exploitation	198 604	200 590	205 987	198 599	226 690
Revenu agricole	57 358	68 440	73 958	66 570	94 662
Paiements directs			14 070	23 472	23 472
Modification des fonds propres	- 18 852	6 590	19 188	19 135	39 891
Viticulture-encavage					
Marge brute d'exploitation	456 996	520 372	578 795	532 056	630 775
Revenu agricole	156 077	184 679	243 368	196 696	295 429
Paiements directs			17 538	30 300	30 300
Modification des fonds propres	16 665	47 954	120 382	87 316	172 362
Lait en montagne					
Marge brute d'exploitation	100 327	96 916	68 689	82 780	96 513
Revenu agricole	34 657	33 142	4915	19 006	38 277
Paiements directs			31 417	54 851	54 851
Modification des fonds propres	- 2 145	385	- 23082	- 4230	14 959
Lait en plaine					
Marge brute d'exploitation	259 390	241 050	211 747	159 080	248 938
Revenu agricole	65 495	50 704	21 493	-31 173	58 682
Paiements directs			77 077	76 967	76 967
Modification des fonds propres	39 212	22 800	- 2 504	- 51 265	34 685
Vaches allaitantes					
Marge brute d'exploitation	160 108	150 655	109 833	120 976	154 366
Revenu agricole	54 061	48 431	8 821	19 964	53 353
Paiements directs			38 830	70 461	70 461
Modification des fonds propres	18 449	12 286	- 20 126	- 1 786	24 405
Ovins					
Marge brute d'exploitation	57 056	56 647	30 819	53 248	57 725
Revenu agricole	20 851	18 277	-7551	8123	19 480
Paiements directs			26 267	51 352	51 352
Modification des fonds propres	- 14 123	3 721	- 18631	7274	8 275
Grandes cultures avec engraissement en plaine					
Marge brute d'exploitation	483 662	411 893	374 367	218 072	395 139
Revenu agricole	125 096	68 093	32 167	- 124 128	52 939
Paiements directs			102 020	87 900	87 900
Modification des fonds propres	35 933	710	- 27 199	- 175 477	- 6 368

Des modifications sensibles des paiements directs

En comparaison des dispositions suisses, l'adoption du régime des paiements directs de l'Union européenne engendrerait leur diminution sensible pour la production laitière en montagne (- 39 %), pour les vaches allaitantes (- 46 %), pour la production ovine (- 49 %) et pour les cultures spéciales (- 62 % en ce qui concerne l'arboriculture et - 38 % pour la viticulture).

Les paiements directs resteraient les mêmes pour les exploitations laitières de plaine. Les paiements directs augmenteraient pour les exploitations de grandes cultures. Cette augmentation est toutefois insuffisante pour compenser l'effondrement de la marge brute et du revenu agricole suite à la réduction massive des prix des céréales.

Figure 15 : Comparaison des paiements directs selon différents régimes, Valais (en Frs.)

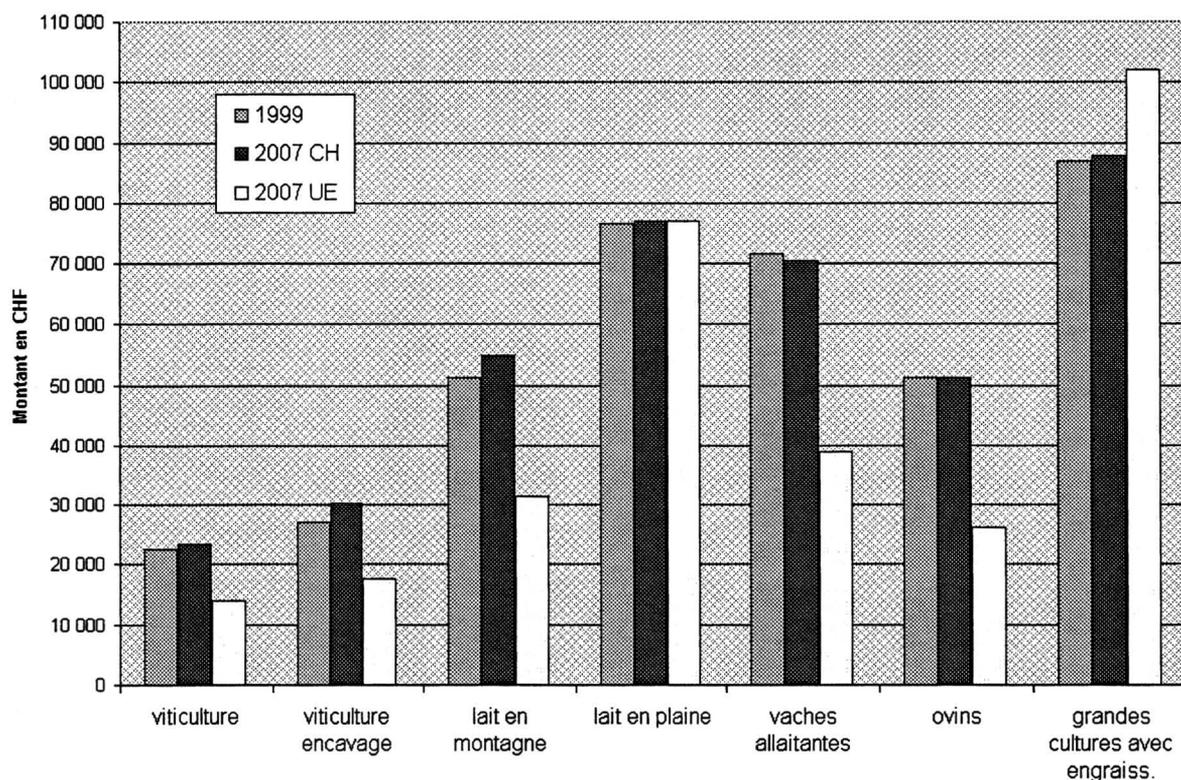
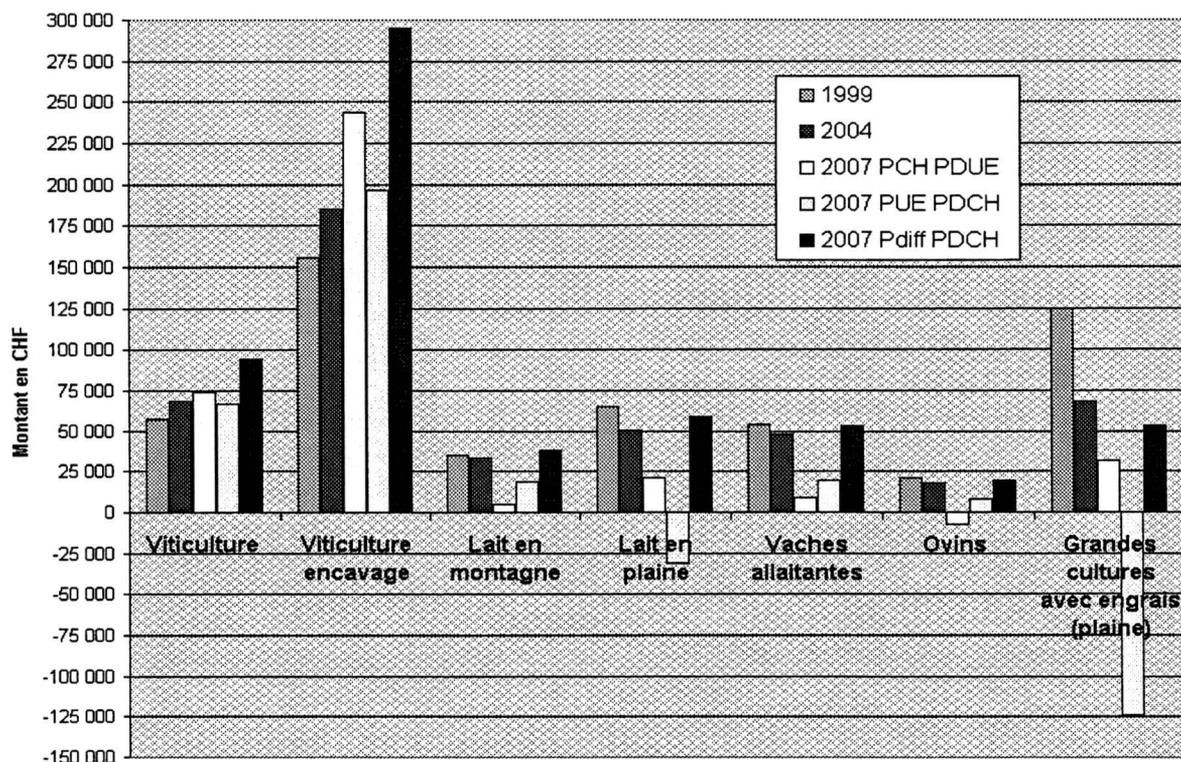


Figure 16 : Comparaison du revenu agricole selon les différentes hypothèses (en Frs.)

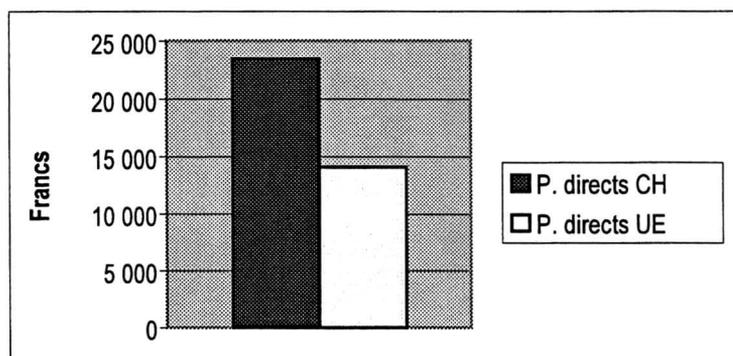


5.3 Résultats par type de production

5.3.1 Production viticole

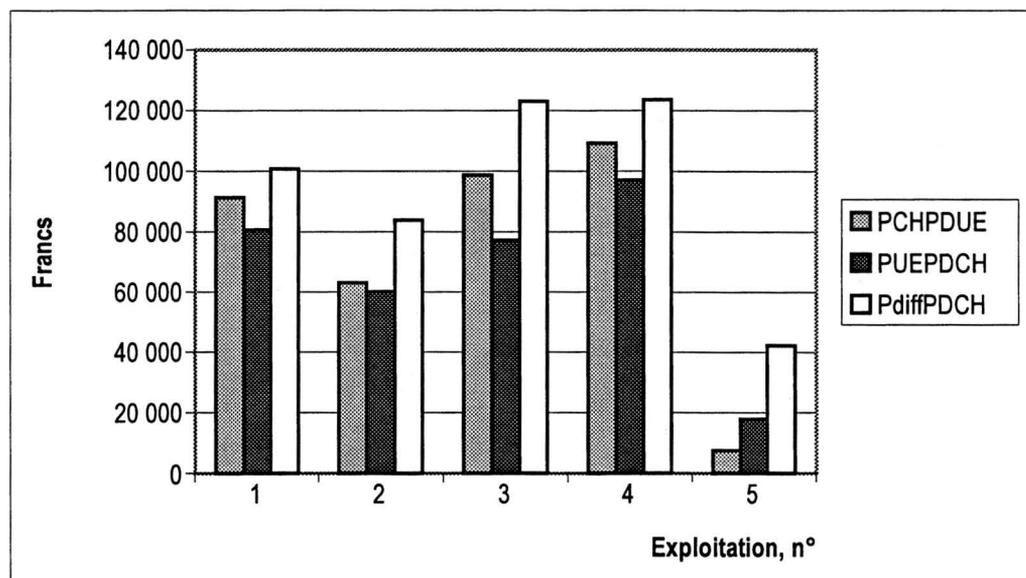
- Viticulture

Figure 17 : Moyenne des paiements directs versés aux exploitations viticoles en 2007 (en Frs.)



La première sous-variante part de l'hypothèse que les prix suisses du raisin en 2007 seront 10 % plus élevés que les prix suisses 2004. Les prix européens 2007 sont, quant à eux, égaux aux prix suisses 2004.

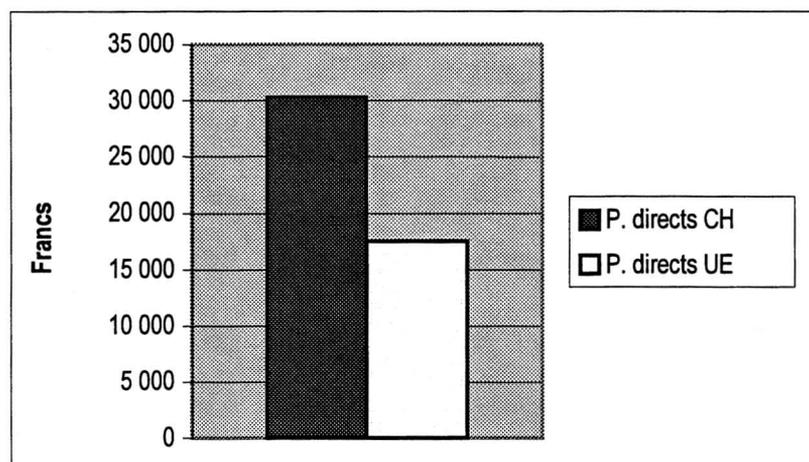
Figure 18: Revenu agricole 2007 des exploitations viticoles selon les 3 sous-variantes (en Frs.)



Les 2 premières sous-variantes permettent de maintenir à niveau, voire d'améliorer légèrement la situation de départ; la dernière variante a pour résultat une croissance sensible du revenu, grâce à un prix du raisin meilleur qu'il ne l'est actuellement.

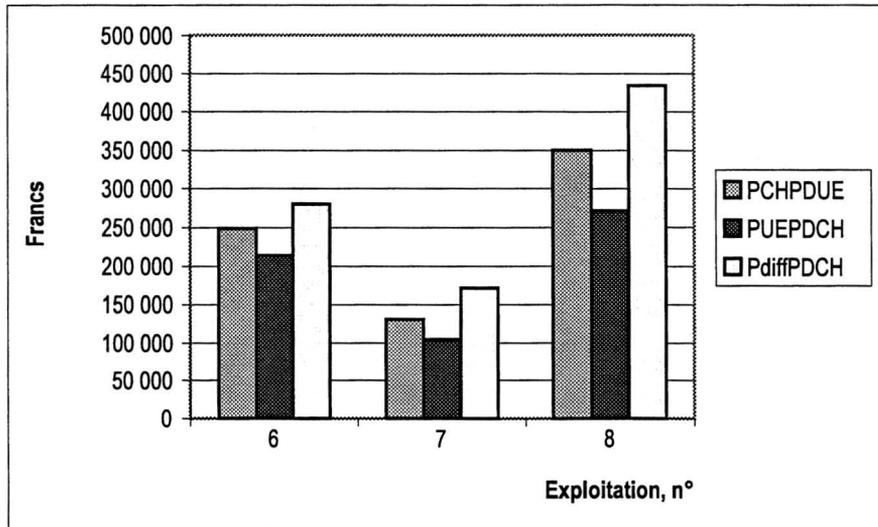
• Viticulture-encavage

Figure 19 : Moyenne des paiements directs versés aux exploitations de viticulture-encavage en 2007 (en Frs.)



Comme pour les exploitations viticoles, la première sous-variante part de l'hypothèse que les prix suisses en 2007 seront 10 % plus élevés que les prix suisses 2004. Les prix européens du vin en 2007 sont, quant à eux, égaux aux prix suisses 2004.

Figure 20 : Revenu agricole 2007 des exploitations de viticulture-encavage selon les 3 sous-variantes (en Frs.)



Ici également, les prix suisses permettent un meilleur résultat que les prix européens, les exploitations de viticulture-encavage dépendant peu des paiements directs. La valorisation de vins de qualité est à l'origine de l'hypothèse d'une augmentation des prix du vin dans le contexte suisse ou de leur stabilité dans le contexte européen.

Dans le contexte de l'Union européenne, la différenciation des produits raisin et vin (qualité, spécialités) permet d'augmenter le revenu de façon très intéressante. Les exploitations viticoles et de viticulture-encavage sont assez peu affectées par le passage aux paiements directs européens, car leur revenu en dépend peu.

5.3.2 Production laitière

- Zone de montagne

Figure 21 : Moyenne des paiements directs versés aux exploitations laitières de montagne en 2007 (en Frs.)

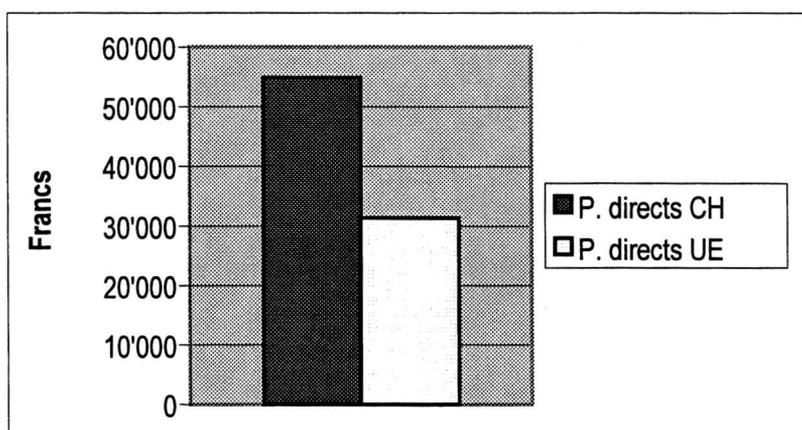
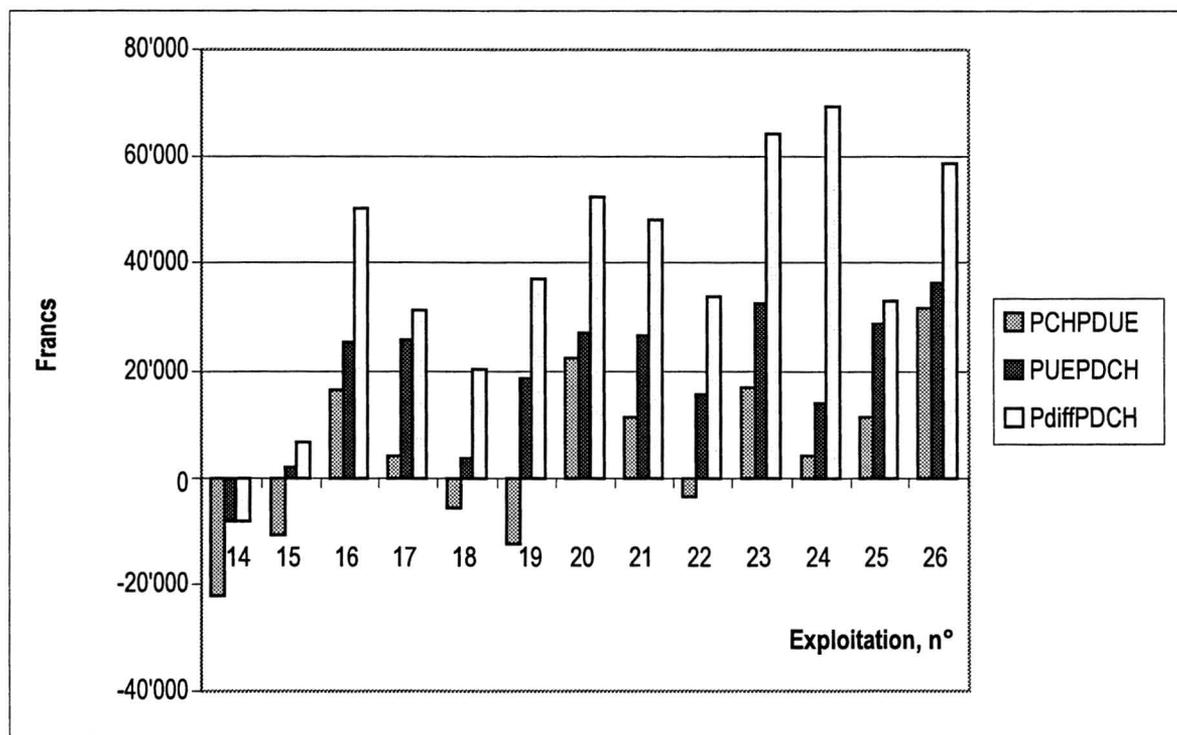


Figure 22 : Revenu agricole 2007 des exploitations laitières de montagne selon les 3 sous-variantes (en Frs.)



La comparaison entre les deux premières sous-variantes montre que le changement de régime des paiements directs a plus d'impact sur les résultats économiques de l'exploitation que le changement de régime des prix.

L'obtention d'un prix différencié du lait pour la production de spécialités (raclette AOC, tommes, etc.) permet pour certaines exploitations de compenser la baisse des paiements directs.

- Zone de plaine

Figure 23 : Moyenne des paiements directs versés aux exploitations laitières de plaine en 2007 (en Frs.)

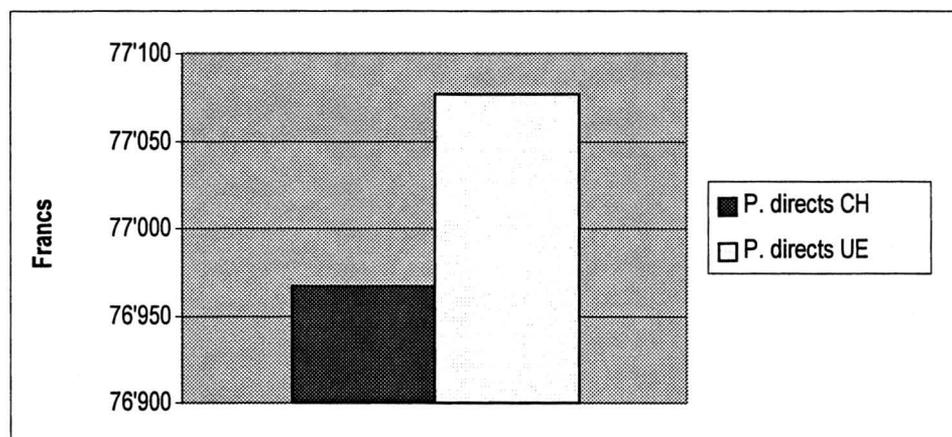
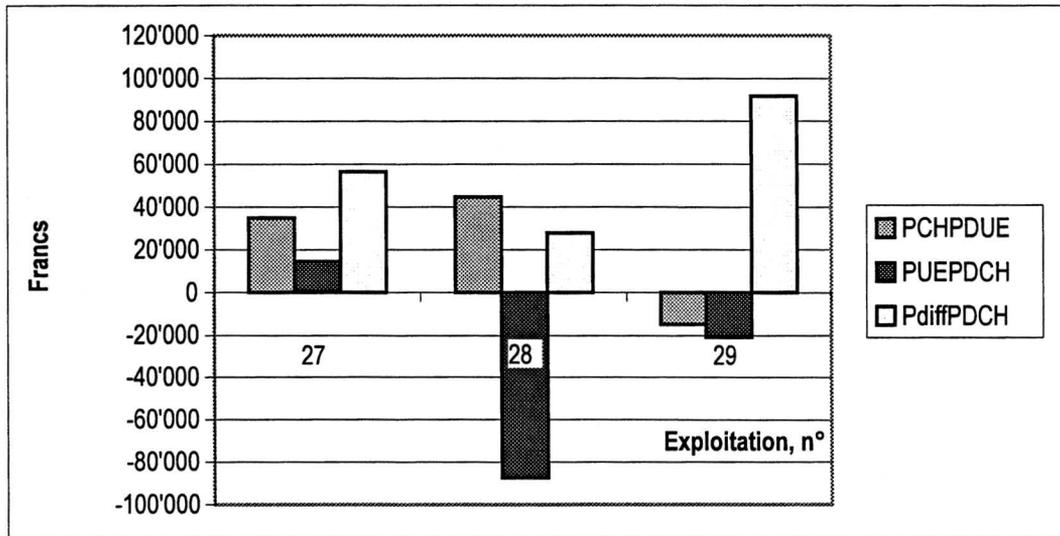


Figure 24 : Revenu agricole 2007 des exploitations laitières de plaine selon les 3 sous-variantes (en Frs.)



Le montant des paiements directs UE est pratiquement identique à celui des paiements directs CH. Ces 3 exploitations de plaine sont toutes productrices de céréales. De plus, les exploitations 28 et 29 font un peu d'engraissement. Ces productions bénéficient de forts paiements directs dans le système d'aide de l'Union européenne, mais ceci ne suffit pas pour compenser la baisse des prix.

L'obtention de prix différenciés permet un résultat bien meilleur qu'avec les prix européens.

5.3.3 Production de vaches allaitantes et ovine

- Vaches allaitantes

Figure 25 : Moyenne des paiements directs versés aux exploitations avec vaches allaitantes en 2007 (en Frs.)

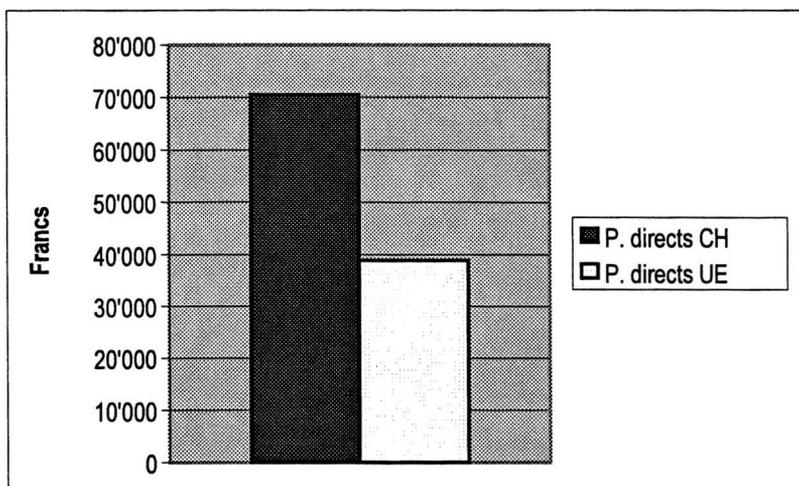
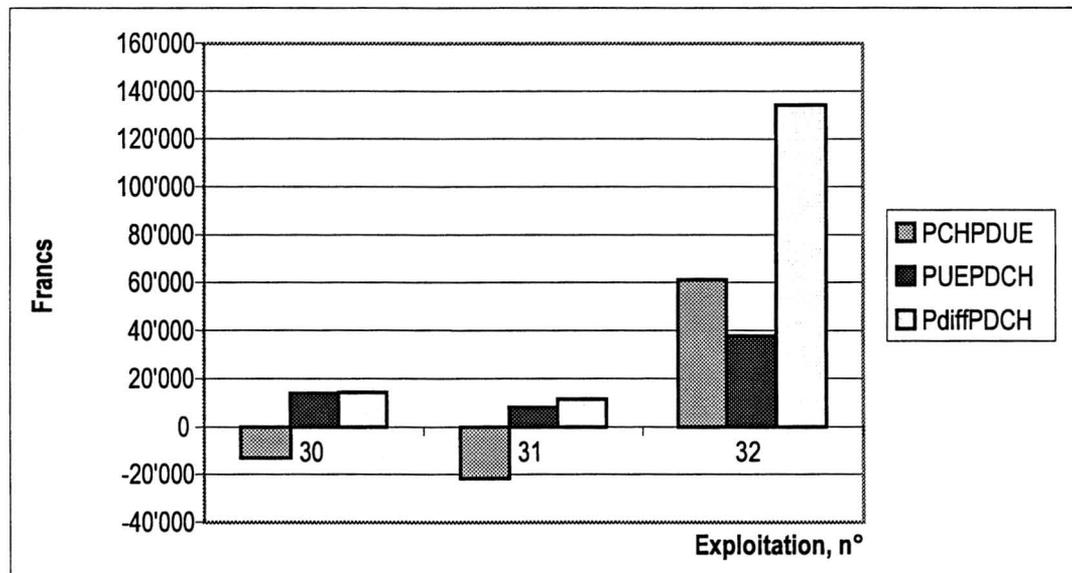


Figure 26 : Revenu agricole 2007 des exploitations avec vaches allaitantes selon les 3 sous-variantes (en Frs.)



L'exploitation 32 présente une évolution différente de son revenu agricole selon les sous-variantes grâce à son activité parallèle de fromagerie. Les paiements directs européens, très inférieurs aux paiements directs suisses, expliquent les résultats négatifs des exploitations 30 et 31 pour la première sous-variante.

• Ovins

Figure 27 : Moyenne des paiements directs versés aux exploitations ovines en 2007 (en Frs.)

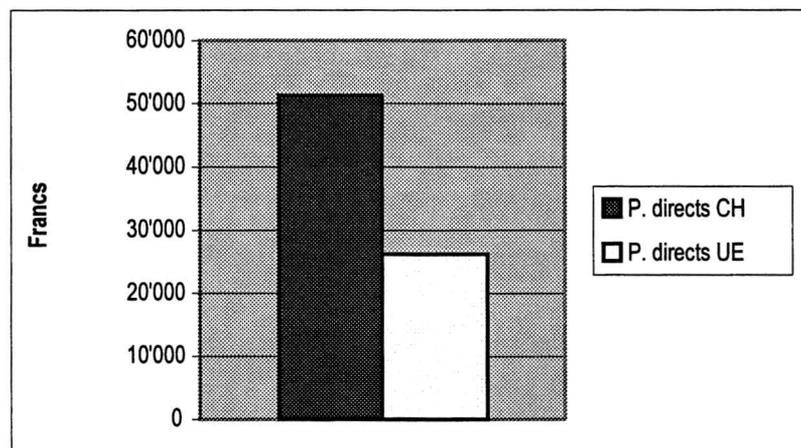
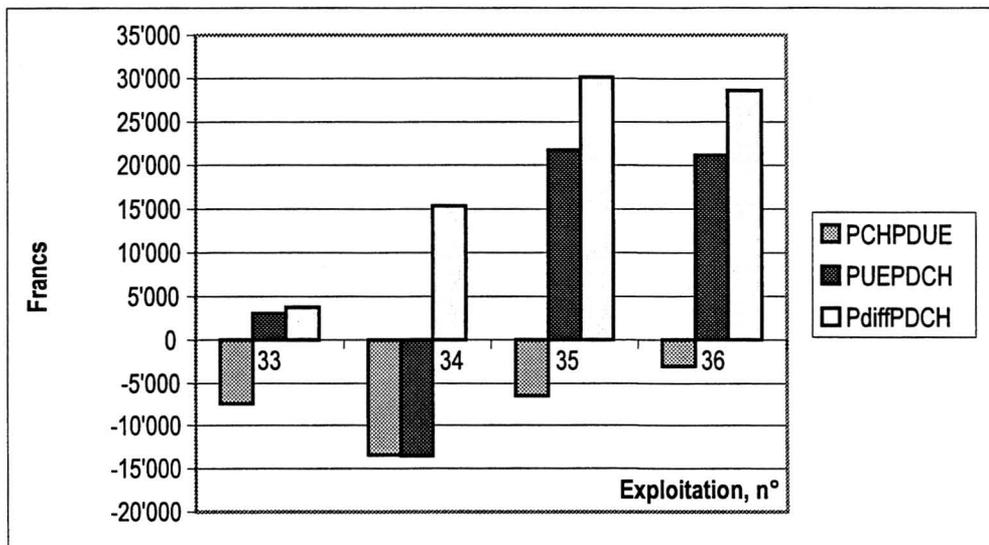


Figure 28 : Revenu agricole 2007 des exploitations ovines selon les 3 sous-variantes (en Frs.)



La moyenne des paiements directs UE ne représente plus que le 51 % de celle des paiements directs suisses. Comme pour les vaches allaitantes, les sous-variantes qui conservent le système des paiements directs suisses (PD_{CH}) sont les seules à offrir aux exploitations une situation économique viable. L'obtention de prix différenciés, par la production d'agneau d'alpage par exemple, est intéressante.

5.3.4 Production de grandes cultures avec engraissement en plaine

Figure 29 : Moyenne des paiements directs versés aux exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine en 2007 (en Frs.)

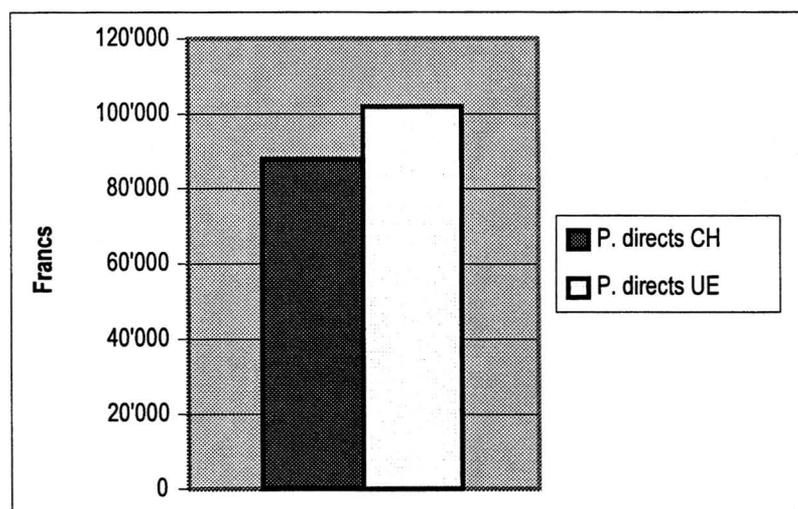
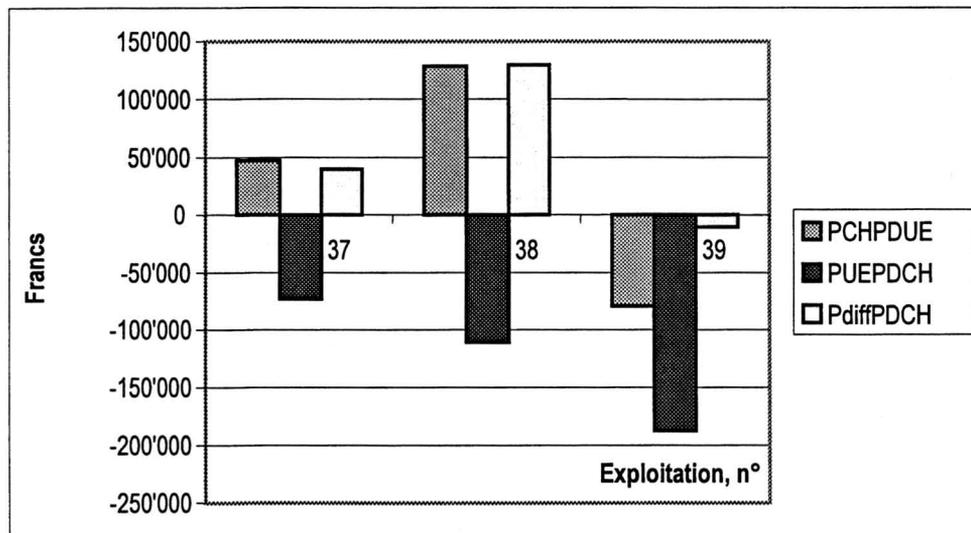


Figure 30 : Revenu agricole 2007 des exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine selon les 3 sous-variantes (en Frs.)



Les exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine sont fortement affectées par la variante prix UE. La cause est due à la grande différence de prix de vente des productions animales, mais surtout végétales, qu'il existe entre la Suisse et l'UE. Par exemple, le prix suisse du blé classe 1 est estimé à Frs. 38.-/dt pour 2007 contre Frs. 20.50/dt en UE, celui du maïs grain à Frs. 33.-/dt en Suisse contre Frs. 17.-/dt en UE.

Seule l'obtention de prix différenciés, par exemple pour des céréales comme le seigle, permet dans ce cas de maintenir le niveau de revenu.

Partie IV : Synthèse et conclusions

6. Synthèse

6.1 Les enseignements de la simulation à l'horizon 2004

A l'exception de la branche viti-vinicole, les revenus sont tous en baisse (non pondérée) mais de façon inégale suivant le type de production de l'exploitation. Les exploitations laitières de montagne, avec vaches allaitantes et de production ovine sont les moins affectées par l'évolution estimée du contexte économique. Par contre, les exploitations de plaine (production de lait et grandes cultures avec engraissement), qui dégagent les plus importants bénéfices des exploitations de production animale, sont les plus touchées (baisse importante des prix de vente des productions de grandes cultures et de la viande).

Les exploitations de montagne sont donc les plus aptes à supporter la baisse des prix, alors qu'elles réalisent les plus faibles revenus.

Tableau 31 : Classement des types de production selon l'importance des impacts financiers de la variante de base

Type de production	Nombre d'exploitations	Ecart entre 1999 et 2004		Paiements directs	
		Marge brute d'exploitation	Revenu agricole	CH	UE
Viticulture	5	+ 1 %	+ 19 %	+ 5 %	- 17 %
Viticulture-encavage	3	+ 14 %	+ 18 %	+ 3 %	- 30 %
Lait de montagne	13	- 3 %	- 4 %	- 3 %	- 34 %
Lait de plaine	3	- 7 %	- 23 %	+ 4 %	- 32 %
Vaches allaitantes	3	- 6 %	- 10 %	- 2 %	- 46 %
Production ovine	4	- 1 %	- 12 %	0 %	- 49 %
Grandes cultures de plaine avec engraissement	3	- 15 %	- 46 %	+ 1 %	+ 17 %
Total	39				

NB : la moyenne 2004 des résultats économiques des exploitations viticoles est en hausse par rapport à 1999. Cela s'explique par une hypothèse de maintien (prix du raisin) et d'augmentation (prix du vin), par une diminution de main-d'œuvre pour l'exploitation 3 (cf. "informations du questionnaire"), d'une absence de charges exceptionnelles ou d'une diminution des investissements pour les autres.

En ce qui concerne les cultures spéciales, les résultats obtenus ne sont pas réellement fiables étant donné la grande inégalité entre les résultats économiques et financiers (revenus, investissements...) des différentes exploitations. Ces évolutions moyennes sont donc à prendre avec beaucoup de précaution.

La deuxième conclusion est que, au vu des résultats constatés, les exploitants valaisans ne peuvent guère garder leur entreprise dans l'état actuel mais doivent se soucier d'intégrer dans leurs orientations à court et moyen terme une évolution des structures et une recherche des branches de production les plus adaptées au territoire et à l'évolution des marchés. Cette évolution structurelle s'impose de façon draconienne pour les exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine.

6.2 Les enseignements de la simulation à l'horizon 2007

Les 3 sous-variantes entraînent toutes une forte modification des résultats économiques des exploitations.

Tableau 32 : Moyenne 2007 du revenu agricole des différentes branches selon les 3 sous-variantes (en Frs.)

	Revenu agricole - moyenne 2007		
	P _{CH} PD _{UE}	P _{UE} PD _{CH}	P _{diff} PD _{CH}
Viticulture	73 958	66 570	94 662
Viticulture-encavage	243 368	196 696	295 429
Lait de montagne	4 915	19 006	38 277
Lait de plaine	21 493	- 31 173	58 682
Vaches allaitantes	8 821	19 964	53 353
Production ovine	- 7 551	8 123	19 480
Grandes cultures avec engraissement en plaine	32 167	- 124 128	52 939
Total	39 281	22 813	64 881

Les écarts de revenus entre les 2 premières sous-variantes reflètent l'incidence des différences dans la formation du produit brut entre les différents types d'exploitation. Certaines exploitations se caractérisent par la prédominance des prix dans la formation du produit brut, d'autres par celle des paiements directs. La Politique Agricole Commune répartit de manière différente l'importance des prix et des paiements directs dans les différents types d'exploitation. Le tableau suivant établit une comparaison sommaire entre les 2 systèmes.

Tableau 33 : Prédominance relative des prix ou des paiements directs dans le contexte suisse, respectivement européen

	Contexte suisse		Contexte UE	
	Prédominance du prix	Prédominance des paiements directs	Prédominance du prix	Prédominance des paiements directs
Viticulture	X		X	
Viticulture-encavage	X		X	
Arboriculture	X		X	
Lait de montagne		X	X	
Lait de plaine	X		X	
Vaches allaitantes		X	X	
Production ovine		X	X	
Grande cultures avec engraissement plaine	X			X

Peu d'exploitations valaisannes seraient viables dans le système de la PAC sans une profonde modification de leur structure. Une évolution structurelle favorable en cas de rapprochement ne pourra s'opérer qu'en revoyant les modalités du soutien à l'agriculture valaisanne en profondeur, pour les ajuster aux formes du soutien (par les prix ou par les paiements directs) pratiqué par l'Union européenne.

Scénario différenciation

Dans notre simulation, la stratégie de différenciation des produits agricoles valaisans s'avère fructueuse pour la plupart des exploitations. Les revenus agricoles moyens sont supérieurs aux revenus obtenus avec les 2 premières variantes. Cette stratégie permet de dégager un revenu nettement meilleur pour les exploitations viticoles et de viticulture-encavage, grâce à la production de raisin de qualité, de vins haut de gamme, et de spécialités, ainsi que pour les exploitations de grandes cultures avec engraissement en plaine, grâce à la production de viande sous label.

Pour les exploitations laitières en montagne, les variantes les plus favorables sont celles où les paiements directs suisses sont conservés, mais la différenciation des produits (fromage à raclette AOC, ...) a un effet très bénéfique. Il en est de même pour la production de vaches allaitantes.

Enfin pour la production ovine, seul le maintien à niveau des paiements directs suisses permet d'assurer la viabilité des exploitations.

6.3 Conclusions générales

Agissant comme filet de sécurité, les paiements directs atténuent les effets de la baisse des prix, mais ne les compensent pas, contribuant ainsi au rapprochement avec la situation de l'Union européenne, conformément aux objectifs de PA 2002. A cet égard, il convient de rappeler que le but de PA 2002 est de permettre la transition d'une agriculture suisse partiellement étatisée à une agriculture eurocompatible, le marché européen constituant à terme le débouché complémentaire le plus proche des agriculteurs suisses. Les paiements directs, dans leur nouvelle conception, sont motivés par des raisons "socio-écologiques" tout en jouant un rôle de filet de sécurité; ils ne sont pas prévus pour compenser intégralement la perte de revenu consécutive à la baisse des prix, mais pour jouer une fonction d'incitation à une orientation plus écologique de l'agriculture, pour rémunérer des prestations écologiques (rémunération de biens publics comme l'environnement et le paysage) et pour compenser les conditions de production défavorables. Les simulations illustrent les conséquences de ce changement de conception pour les exploitations valaisannes.

Les baisses de prix et de revenu poussent les exploitations fortement endettées dans leurs extrêmes limites; elles frappent particulièrement les exploitations qui, au cours des 10 dernières années, ont engagé – souvent avec l'appui des collectivités publiques (subventions AF, crédit agricole) – de gros moyens dans leur modernisation et leur développement.

Chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique agricole, le Service de l'agriculture ne dispose à ce jour pas de références techniques et comptables harmonisées susceptibles de permettre le suivi technico-économique d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles. Il ne dispose ainsi pas de points de repère solides lui permettant de déceler la nature et l'ampleur des problèmes qu'affrontent les exploitations agricoles, les branches de production et les territoires agricoles. A terme, cette situation se répercute négativement sur l'efficacité des mesures du canton et du secteur agricole dans son ensemble. Notre analyse pourrait ainsi servir de base pour la constitution d'un réseau de référence en vue du suivi dans le temps de l'évolution de la situation économique et sociale des exploitations agricoles valaisannes. Cette base est indispensable pour la justification et pour l'évaluation des effets des mesures politiques mises en œuvre par l'Etat.

La répartition des tâches de suivi et de conseil entre plusieurs offices orientés en priorité soit sur la technique, soit sur la gestion, a pour conséquence de cloisonner les aspects techniques des aspects de gestion dans le conseil agricole.

La pression des conditions-cadres sur les exploitations agricoles aux plan économique, social, environnemental et légal est très forte. L'étude prospective a clairement démontré les impacts sur la viabilité de tous les types d'exploitation. Un effort considérable d'adaptation et de changement structurel est requis de la part des exploitants agricoles dans les 5 à 10 ans à venir. Cette évolution requiert de nouvelles compétences ainsi que des outils de gestion plus performants.

Face à la spécificité, à la diversité et à l'ampleur des exigences et face aux ressources limitées dont il dispose actuellement dans le domaine du suivi et du conseil agricole, le Service de l'agriculture devrait envisager des options de restructuration. Une définition précise des structures adaptées pour le futur dépasse le cadre de la présente étude. Toutefois les pistes suivantes méritent à nos yeux d'être explorées, sans à priori :

- spécialisation des activités de l'Office de consultation sur le conseil technico-économique des exploitations laitières en montagne;
- élaboration d'un panel de référence (réseau, observatoire) d'exploitations agricoles;
- intégration du volet économique et de conseil de gestion dans les offices techniques des branches économiquement dominantes de l'agriculture valaisanne : viticulture, encavage, arboriculture, maraîchages;
- convention de collaboration avec Prométerre pour la consultation en matière de production animale, de grandes cultures et éventuellement laitière en zone de plaine;
- mise à disposition de la Chambre d'agriculture de ressources financières pour conduire des actions ciblées, limitées dans le temps (4 à 6 ans) en matière de diversification des activités et de commercialisation.

7. Bibliographie

Baur P., et al., 1998, Südtiroler Landwirtschaft : Agrarökonomische Analyse und Perspektive, IAW/ETH-Zürich (Schriftenreihe 1998/3)

Breggy M., 1999, Auswirkungen der neuen Agrarpolitik (AP 2002) auf zehn landwirtschaftliche Betriebe im Wallis und Vorschläge für Anpassungsstrategien, IAW-ETHZ, Zürich Semesterarbeit).

Jacquemod C., et al. 1996, Analisi degli effetti di misure di politica agricola sul popolamento e la gestione del territorio alpino : proposta metodologica, IAR, Aosta

Dorand J., Parent A., 1998, Politique agricole en montagne : analyse au moyen d'une typologie d'exploitations en Valais (Suisse), ISARA, Lyon et IER-AR/EPFZ, Lausanne (mémoire de fin d'études).

FAT, 2000, Rapport principal, Tänikon.

Fleury Ph., Jacquemod C., Sauvain P., et al. non daté, Les Alpes occidentales : vers de nouvelles stratégies de politique agricole, IAR-SUACI-SEREC, Vissoie (synthèse INTERREG II).

Gavillet A., Magnollay F., 2000, Défi politique agricole 2002 : du constat à la recherche de solutions, in Revue suisse d'agriculture Vol. 32 –N°6, AMTRA, Nyon.

Lehmann, B., Eggenschwiler C., 1998, Conséquences et défis d'une adhésion de la Suisse à l'UE pour les exploitations agricoles suisses, Rapport d'intégration, IER/EPFZ, Zurich.

Lehmann B. et al., 2000, Evaluation du contingent laitier : étude préliminaire axée sur l'analyse des effets, IER/EPFZ, Zurich (Rapport à l'attention de l'OFAG)
(résumé cf. http://www.blw.admin.ch/aktuell/medien/f/000829_zf.pdf).

Magnollay F. et al., 2000. Défi PA 2002 : du constat à la recherche de solutions. SRVA, Lausanne.

OFAG, 2000, Rapport agricole 2000, Berne.

OFAG, 2000, Rapport sur les paiements directs, Berne.

SRVA, le logiciel FINAUD, SRVA, Lausanne.

Stucki E.W., Bosthiot-Utzmann, 1994, "Agriculture et zones rurales : Une comparaison des politiques structurelles de l'Union européenne et de la Suisse", EDMZ, Berne.

8. Glossaire

PAC	Politique agricole commune.
PA-2002	Politique agricole 2002.
PA-CH	Politique agricole de la Confédération.
AOC	Appellation d'origine contrôlée.
IGP	Indication géographique de provenance.
P _{CH}	Prix suisse.
P _{UE}	Prix Union européenne.
PD _{CH}	Paiements directs suisses.
PD _{UE}	Paiements directs Union européenne.

9. Annexes

Sommaire

Annexe 1 : Evolution du revenu agricole et des paiements directs pour différents types d'exploitations, Suisse 1997-1999.

Annexe 2 : Définitions d'indicateurs économiques et financiers.

Annexe 3 : Descriptif du réseau d'exploitations.

Annexe 4 : Hypothèses relatives aux paiements directs suisses.

Annexe 5 : Hypothèses relatives aux paiements directs européens.

Annexe 6 : Questionnaire "Options et échéancier des événements à venir 2000-2005".

Annexe 1 : Evolution du revenu agricole et des paiements directs pour différents types d'exploitation, Suisse 1997-1999 en Frs.)

		1997	1998	1999	% PD / revenu agricole
Exploitation de plaine (CH)	<i>Revenu agricole</i>	69'270	64'885	61'968	↘
	<i>Paiements directs</i>	35'048	33'540	32'359	52 %
Exploitations de grandes cultures	Revenu agricole	69'361	69'632	59'079	↘
	Paiements directs	39'523	38'198	33'202	56 %
Exploitations lait combinées (plaine)	Revenu agricole	73'179	70'095	64'555	↘
	Paiements directs	40'455	38'720	37'120	58 %
Cultures spéciales	Revenu agricole	59'017	59'381	68'302	↗
	Paiements directs	24'084	23'082	21'564	32 %
Lait commercialisé (plaine)	Revenu agricole	60'489	61'716	55'595	↘
	Paiements directs	40'455	38'720	37'120	67 %
Exploitation de montagne (CH)	<i>Revenu agricole</i>	43'137	38'101	43'392	—
	<i>Paiements directs</i>	47'435	45'373	51'280	118 %
Lait commercialisé (montagne)	Revenu agricole	44'421	39'776	44'200	—
	Paiements directs	45'174	43'015	48'028	109 %
Autre élevage bovin (montagne)	Revenu agricole	33'999	30'121	38'649	↗
	Paiements directs	54'048	51'723	58'808	152 %
Cheval / ovin / chèvre	Revenu agricole	28'787	20'316	25'117	↘
	Paiements directs	38'640	36'972	41'978	167 %

Annexe 2 : Définitions d'indicateurs économiques et financiers

Produit brut total

Marge brute d'exploitation

- = Marge brute des comptes de production
- + dividendes sur placements

Revenu agricole

- = Marge brute d'exploitation
- charges de structures

Modification des fonds propres

- = Revenu agricole
- + revenus annexes
- consommation de la famille

Marge brute d'autofinancement

- = Modification des fonds propres
- + amortissements
- +/- modifications d'inventaires (stocks et bétail)

Trésorerie nette globale (TNG)

- = TNG année précédente
- +/- opérations du privé (+ revenus annexes – consommation de la famille – AVS/impôts + apports/retraits exceptionnels)
- +/- opérations financières (remboursement des emprunts – intérêts des dettes + dividendes sur placements)
- +/- opérations d'investissement (– acquisitions d'immobilisations + ventes d'immobilisations)
- + ESO

Excédent sur opération courante (ESO)

Ressources monétaires (ventes moins achats) qu'une exploitation génère par son activité courante pendant un exercice comptable.

L'ESO exclut la valeur des variations des stocks, les prestations externes et les mouvements internes et externes.

L'ESO permet d'estimer les actifs circulants monétaires nets (fonds) générés par l'exploitation au travers des ventes et achats courants (c'est-à-dire les encaissements et les décaissements, y compris les créanciers et les débiteurs, mais sans les rendements et les coûts financiers).

Annexe 3 : Descriptif du réseau d'exploitations

Type d'exploitation	No	Comptabilités		Système VdV (source SRVA)	Autres systèmes	Questionnaires retournés
		98	99			
Viticulture	1	•	•	•		
	2	•			•	
	3	•		•		•
	4	•	•		•	•
	5	•		•		
Viticulture-encavage	6	•			•	
	7	•	•		•	•
	8	•		•		•
Arboriculture	9	•			•	
	10	•		•		
	11	•			•	
	12	•			•	•
	13	•			•	
Lait de montagne						
Lait de montagne	14	•	•	•		
	15	•	•	•		
	16	•	•	•		•
	17	•		•		
	18	•	•	•		
	19	•	•	•		
	20	•		•		
	21	•	•	•		
	22	•	•	•		
	23	•	•	•		
	24	•	•	•		
	25	•	•	•		•
	26	•	•	•		
Lait de plaine						
Lait de plaine	27	•	•	•		
	28	•	•	•		
	29	•				•
Vaches allaitantes	30	•	•	•		
	31	•	•	•		•
	32	•	•	•		
Ovins	33	•		•		•
	34	•		•		•
	35	•		•		•
	36	•		•		•
GC avec eng. plaine						
GC avec eng. plaine	37	•	•	•		
	38	•	•	•		•
	39	•			•	•
TOTAL		39	21	29	39	21

Annexe 4 : Hypothèses relatives aux paiements directs suisses

Années	Unité	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Contributions à la culture des champs										
Prime de culture CF <10 ha	Frs./ha	770	400	0	0	0	0	0	0	0
>10 ha	Frs./ha	770	400	0	0	0	0	0	0	0
Prime de culture féverole, pois protéagineux, lupins	Frs./ha	1'260	1'260	1'260	1'260	1'260	1'260	1'260	1'260	1'260
Prime oléagineux colza	Frs./ha	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
Prime oléagineux tournesol, soja, chanvre	Frs./ha	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
Jachère verte	Frs./ha	2'000	0	0	0	0	0	0	0	0
MPR	Frs./ha	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000
Paiements directs Lagr. art 68 à la SAU (PA 2002)										
Contribution (échelonnée 30 / 60 / 90 ha)	Frs./ha	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200
Paiements directs OPD (PA 2002)										
Bio TO	Frs./ha	600	600	600	600	600	600	600	600	600
Bio cultures spéciales	Frs./ha	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000
Bio autres SAU	Frs./ha	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Prestations écologiques										
Prairies extensives (dès 1999 : permanentes et assolées), haies, bosquets, litières	ZGC, ZI, ZIE	Frs./ha	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
	ZC	Frs./ha	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200	1'200
	ZM 1/2	Frs./ha	700	700	700	700	700	700	700	700
	ZM 3/4	Frs./ha	450	450	450	450	450	450	450	450
Prairies peu intensives	ZGC, ZI, ZIE, ZC	Frs./ha	650	650	650	650	650	650	650	650
	ZM 1/2	Frs./ha	450	450	450	450	450	450	450	450
	ZM 3/4	Frs./ha	300	300	300	300	300	300	300	300
PESTAG	ZGC, ZI, ZIE, ZC	Frs./ha	3'000	3'000	0	0	0	0	0	0
Prairies extensives, peu int., haies, bosquets, surf. min.	ha	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Jachère florale	ZGC, ZI, ZIE, ZC	Frs./ha	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000
Jachère tournante	ZGC, ZI, ZIE, ZC	Frs./ha	2'500	2'500	2'500	2'500	2'500	2'500	2'500	2'500
Jachère tournante	surf. min.	ha	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Bande culturale extensive	ZGC, ZI, ZIE, ZC	Frs./ha	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000
Haute-tige	par arbre	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Arbres fruitiers haute-tige	ha	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Min. arbres fruitiers haute-tige	arbre	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Max. arbres fruitiers haute-tige	arbre									
Céréales, colza extenso	Frs./ha	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Céréales, colza extenso	surf. min.	ha	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Contribution terrains en pente (exceptés haies, bosquets, berges boisées et pâturages)										
Terrains en pente 18-35 % ZC-ZM 4 (min. 50 a, 5 a./parcelle)	Frs./ha	370	370	370	370	370	370	370	370	370
Terrains en pente 35 % et plus ZC-ZM 4	Frs./ha	510	510	510	510	510	510	510	510	510
Vignoble en pente 35-50 % (min. 10 a, 2 a./parcelle)	Frs./ha	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
Vignoble en pente 50 % et plus	Frs./ha	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000
Vignoble en terrasses 30 % et plus	Frs./ha	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000
SAU minimale	parcelle	ha	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
SAU minimale	exploitation	ha	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Surfaces viticoles minimum	parcelle	ha	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Surfaces viticoles minimum	exploitation	ha	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02

Années	Unité	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Normes pour calcul contributions animales (OPD section 2 et 3)										
Pour surface herbagère en	ZGC, ZIE, ZI	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
	ZC	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
	ZM 1	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
	ZM 2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
	ZM 3	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
	ZM 4	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
	prairies de fauche région d'estivage	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Déduction du bétail laitier		4'000	4'000	4'000	4'000	4'000	4'000	4'000	4'000	4'000
Supplément estivage	60 jours à 90 jours	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %
	91 jours à 120 jours	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %
	121 jours et plus	35 %	35 %	35 %	35 %	35 %	35 %	35 %	35 %	35 %
Limite UGBFG pour garde en conditions difficiles		15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Contribution animaux fourrage grossier sans les vaches dont le lait est commercialisé										
Bovins, équidés, bisons, chèvres ou brebis laitières	Frs./UGBFG	900	900	900	900	900	900	900	900	900
Autres chèvres et moutons, cerfs, lamas et alpagas	Frs./UGBFG	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Contrib. aux frais de détenteurs de bétail jusqu'à 15 UGB										
Bovins, chevaux, daims, lamas, alpagas, bisons	ZC Frs./UGB	260	260	260	260	260	260	260	260	260
	ZM 1 Frs./UGB	440	440	440	440	440	440	440	440	440
	ZM 2 Frs./UGB	690	690	690	690	690	690	690	690	690
	ZM 3 Frs./UGB	960	960	960	960	960	960	960	960	960
	ZM 4 Frs./UGB	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190
Pour moutons, chèvres	ZC Frs./UGB	260	260	260	260	260	260	260	260	260
	ZM 1 Frs./UGB	440	440	440	440	440	440	440	440	440
	ZM 2 Frs./UGB	690	690	690	690	690	690	690	690	690
	ZM 3 Frs./UGB	960	960	960	960	960	960	960	960	960
	ZM 4 Frs./UGB	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190	1'190
Vaches dont le lait n'est pas commercialisé (délai transitoire de 5 ans avant application de Lagr. art. 73, OPD)										
Abrogé en 1999										
Dégression de la contribution totale		95 %	90 %	85 %	80 %	75 %				
Contributions SRPA										
Vaches, bovins d'élevage et d'engraissement, bisons	Frs./UGB	135	135	135	135	135	135	135	135	135
Chevaux, moutons, chèvres, cerfs, lapins	Frs./UGB	135	135	135	135	135	135	135	135	135
Porcs d'élevage et d'engraissement	Frs./UGB	135	135	135	135	135	135	135	135	135
Volaille	Frs./UGB	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Contributions SST										
Vaches, bovins d'élevage et d'engraissement, chèvres et lapins	Frs./UGB	70	70	70	70	70	70	70	70	70
Porcs d'élevage et d'engraissement	Frs./UGB	135	135	135	135	135	135	135	135	135
Volaille	Frs./UGB	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Contributions d'estivage (dès 1999 : seulement estivage et pâturages d'estivage)										
Vache traite	Frs./bête	300	300	300	300	300				
Taureau d'élevage, vache allaitante, nourrice	Frs./bête	200	200	200	200	200				
Génisse, bœuf	Frs./bête	100	100	100	100	100				
Veau	Frs./bête	50	50	50	50	50				
Chèvre, brebis laitières	Frs./bête	60	60	60	60	60				
Autres chèvres ou moutons	Frs./bête	10	10	10	10	10				
Chevaux, ânes jusqu'à 3 ans	Frs./bête	80	80	80	80	80				
Chevaux, ânes au-delà de 3 ans	Frs./bête	140	140	140	140	140				

Perspectives économiques des exploitations agricoles valaisannes

Années	Unité	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Contributions d'estivage pâturage (versée par pâquier normal = 1 UGBFG estimée pendant 100 jours) communautaire										
Limite jours	minimum	20	20	20	20	20				
Limite jours	maximum	150	150	150	150	150.0				
Vache traite, chèvres ou brebis laitières	Frs./pâquier	300	300	300	300	300				
Autres bovins et chevaux	Frs./pâquier	200	200	200	200	200				
Autres chèvres et moutons	Frs./pâquier	60	60	60	60	60				
Limites fixées à l'attribution des paiements directs										
UMOS minimales		0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
SAU minimale	ha	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Cultures spéciales minimum	ha	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Cultures spéciales avec vignes en forte pente et terrasses minimum	ha	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
PD max. par UMOS		45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000
UMOS minimum pour obtenir des paiements directs	UMOS	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Revenu imposable	limite inférieure	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000
	taux réduction	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
	2 ^{ème} limite	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000
	3 ^{ème} limite	124'444	124'444	124'444	124'444	124'444	124'444	124'444	124'444	124'444
Fortune imposable	limite inférieure	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000	800'000
	taux réduction	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
	2 ^{ème} limite	1E+06								
	taux réduction / UMOS	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000
Unités de main-d'œuvre standard (UMOS), OTerm art. 3										
Surface agricole utile SAU										
SAU sans les cultures spéciales	UMOS/ha	0.035	0.035	0.035	0.035	0.035	0.035	0.035	0.035	0.035
Cultures spéciales sans surfaces viticoles en forte pente et en terrasses	UMOS/ha	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Surfaces viticoles en forte pente et en terrasses	UMOS/ha	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Animaux de rente										
Vaches laitières, brebis laitières et chèvres laitières	UMOS/UGB	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05
Porcs à l'engrais, animaux de renouvellement de plus de 25 kg et porcelets sevrés	UMOS/UGB	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Porcs d'élevage	UMOS/UGB	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
Autres animaux de rente	UMOS/UGB	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
Suppléments										
Pour terrains en pente en région montagne et ZC	UMOS/ha	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02
Pour culture biologique	%	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %
Pour les arbres fruitiers haute-tige	UMOS/10 arbres	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Normes d'échelonnement des contributions selon OPD										
Surface pour taux de :	100 %	ha	30	30	30	30	30	30	30	30
	75 %	ha	60	60	60	60	60	60	60	60
	50 %	ha	90	90	90	90	90	90	90	90
Animaux pour taux de :	100 %	UGB	45	45	45	45	45	45	45	45
	75 %	UGB	90	90	90	90	90	90	90	90
	50 %	UGB	135	135	135	135	135	135	135	135
Espèce animale, resp. catégorie animale		facteur								
		UGB								

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bovins									
Vaches laitières dont le lait est commercialisé	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Vaches laitières dont le lait n'est pas commercialisé	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Veaux d'élevage femelles, < 4 mois	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Jeune bétail d'élevage 4 à 12 mois, femelles	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Génisses d'élevage, 1 à 2 ans	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Génisses d'élevage, 2 à 3 ans	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
Veaux d'élevage mâles, < 4 mois	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Jeune bétail d'élevage 4 à 12 mois, mâles	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Taureaux, 1 à 2 ans	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Taureaux, > 2 ans	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
Vaches mères resp. nourrices (allaitantes)	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80
Veau vache allaitante (< 12 mois), destiné à l'engraissement	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17
Veaux à l'engrais (blancs) (50-175 kg)	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
Veaux destinés à l'engraissement de moins de 4 mois	0.080	0.080	0.080	0.080	0.080	0.080	0.080	0.080	0.080
Bovins à l'engrais de plus de 4 mois	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Chevaux									
Poulinières allaitantes (y compris poulains)	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Jument d'élevage									
Autres chevaux de plus de 3 ans	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70
Autres poulains de moins de 3 ans	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50
Poulain < 2 ans									
Poulain 2 à 3 ans									
Mulets et bardots	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Poneys, petits chevaux	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Anes	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Petits ruminants, autres animaux consommant du fourrage grossier									
Brebis traites	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Béliers > 1 an									
Autres moutons > 1 an	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17
Agneaux < 1 an									
Chèvres traites	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Jeunes chèvres 18 mois portantes, chèvres									
Autres chèvres > 1 an	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17
Chevreaux < 1 an									
Bisons > 3 ans	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80
Bisons < 3 ans	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40	0.40
Dairns de tous âges	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
Cerfs rouges de tous âges	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Lamas > 2 ans	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17
Lamas < 2 ans	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11
Alpagas > 2 ans	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11	0.11
Alpagas < 2 ans	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07
Porcs									
Truies d'élevage y compris porcelets	0.55	0.55	0.55	0.55	0.55	0.55	0.55	0.55	0.55
Truies non allaitantes > 6 mois	0.26	0.26	0.26	0.26	0.26	0.26	0.26	0.26	0.26
Verrat d'élevage	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Porcelets sevrés	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06	0.06
Porcs de renouvellement ou à l'engrais	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17	0.17

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Volaille									
Poules et coqs d'élevage	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Poules pondeuses	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Poussins, poulets et poulettes (sans poulets de chair)	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004
Poulets de chair de tout âge	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004	0.004
Dindes de tout âge	0.015	0.015	0.015	0.015	0.015	0.015	0.015	0.015	0.015
Autres									
Lapines avec jeunes	0.125	0.125	0.125	0.125	0.125	0.125	0.125	0.125	0.125

Annexe 5 : Hypothèses relatives aux paiements directs européens

	Unités	Prime/unité en euros	Prime/unité en Frs.
Cultures			
Céréales	Ha	350	525
Protéagineux	Ha	400	600
Oléagineux	Ha	350	525
Jachère	Ha	350	525
Animaux			
Vaches allaitantes	Nbre VA	250	375
Taurillons	Nbre	210	315
Bœufs		150	225
Bovins < 7 mois :	Nbre	50	75
Bovins > 8 mois :	Nbre	80	120
Bovins > 8 mois :	Nbre	24	36
UGB si extensif	Nbre UGB	100	150
Quota laitier	Quota et 1'000 kg	8.25	12.375
ha SF si SF >75 % SAU	Ha	46	69
Primes à la surfaces			
Cultures annuelles	Ha	600	900
Cultures spécialisées	Ha	900	1350
Autres cultures	Ha	450	675
Paiements Directs Montagne			
ZI	Ha	40	60
ZIE	Ha	80	120
ZPC	Ha	160	240
ZM	Ha	200	300

Annexe 6 : Questionnaire "Options et échéancier des événements à venir 2000-2005"

Le présent document a pour but de spécifier les modifications en cours ou envisagées de l'orientation technico-économique de votre exploitation (modifications structurelles), des investissements et des financements qui leur sont liés. La description de ces modifications se rapporte à la période 2000 à 2005. Elle sert de référence pour la simulation budgétaire effectuée conjointement par le Service romand de vulgarisation agricole (SRVA) et l'Institut d'économie rurale de l'EPFZ (IER/EPFZ).

1. A remplir selon vos prévisions, vos projets connus

Investissements prévus	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Terres agricoles - achats (ha et Frs.)						
- locations (ha et Frs.)						
Achat / location contingent laitier (kg et Frs.)						
Fosse à purin (coût total) Frs.						
- dont subvention Frs.						
Etable (mise aux normes) Frs.						
Détention animaux DPA/SST Frs.						
Machine Frs.						
Tracteur Frs.						
Voiture Frs.						
Augmentation du cheptel Frs.						
Installations Frs.						
Frigos, cellules frigorifiques Frs.						
Cuves Frs.						
Caves Fr						
Désinvestissements prévus						
Terres agricoles - ventes (ha et Frs.)						
- locations (ha et Frs.)						
Vente / location contingent laitier (kg et Frs.)						
Liquidation du cheptel Frs.						
Economie sensible liée à un renouvellement de machines en commun Frs.						
Remise de l'exploitation Frs.						
Frs.						
Frs.						
Apport du privé						
Travail hors exploitation Frs.						
Apport conjoint Frs.						
Autres Frs.						

2. Situation financière actuelle

Endettement	Situation 2000
<ul style="list-style-type: none"> Prêt hypothécaire, FIA, crédit d'investissement
Banque et type :
..... Intérêt Frs.
..... Remboursement
Durée restante <i>selon votre souhait</i>
..... Intérêt Frs.
..... Remboursement
..... Durée restante
..... Intérêt Frs.
..... Remboursement
..... Durée restante
..... Intérêt Frs.
..... Remboursement
..... Durée restante
<ul style="list-style-type: none"> Prêt familial (reconnaissance de dette)
..... Intérêt Frs.
..... Remboursement
..... Durée restante

3. Commercialisation du lait

	Actuellement	Période 2001-2005
Lait produit sur l'exploitation de base		
Destination : - fromage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- lait d'industrie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lait produit à l'alpage (quantité de lait :)		
Destination : - fromage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- lait d'industrie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Modifications du système d'exploitation

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Je n'envisage pas de modification fondamentale des orientations technico-économiques, de la taille ou de l'intensité de mon exploitation. |
| <input type="checkbox"/> | J'envisage des modifications au cours des prochaines années pour mon exploitation. Ces modifications sont prioritairement les suivantes : (indiquer par une croix, dans la liste ci-dessous, les modifications envisagées). |

Main-d'œuvre

- Augmentation équivalent UMOS (UTH) :
- Diminution équivalent UMOS (UTH) :

Rationalisation

- Spécification / intensification avec augmentation de la branche principale
- Idem avec association / collaboration

Diversification au niveau de l'exploitation

- Bio
- Vente directe
- Atelier de transformation
- Agritourisme
- Introduction d'une nouvelle branche, laquelle ?
- Objectifs ?
- Modification de canaux de commercialisation. Spécifiez :

Activités hors agriculture

- | | Type d'activité | % du temps |
|---------------------------------------|-----------------|------------|
| <input type="checkbox"/> Exploitant : | | |
| <input type="checkbox"/> Conjoint : | | |

Cessation

- Arrêt d'une activité agricole, laquelle ?
- Succession
- Vente à des tiers

Autres

.....

Nous nous permettrons de prendre contact avec vous pour préciser les options que vous envisagez : importance économique, échéancier, etc.

Schriftenreihe/Publications

Jahr/ année	Titel und Autor Titre et auteur	Seiten/ pages	Preis/ prix
1991/1	Prioritäten und Transparenz in der landwirtschaftlichen Forschung <i>Peter Rieder</i>	19	5.-
1991/2	Die Erhaltung der bäuerlichen Kulturlandschaft der Alpen - agrар- und gesellschaftspolitische Instrumente und Hindernisse <i>Peter Rieder</i>	32	10.-
1991/3	Avenir du monde rural et agriculture <i>Erwin Stucki</i>	16	5.-
1991/4	Changement de cap en politique agricole, le rôle des paiements directs <i>Bernard Lehmann</i>	14	5.-
1991/5	La transformation des systèmes de production dans les Alpes à la lumière de l'autonomie locale : analyse comparée du Val Calanca (GR) et du Val de Bagnes (VS) <i>Erwin Stucki</i>	32	10.-
1991/6	Etude sur le développement équilibré du monde rural en Europe <i>Erwin Stucki</i>	65	10.-
1992/1	Agrarstrukturentwicklungen in der Schweiz unter Aspekten nationaler Agrarpolitik und laufender internationaler Ver- handlungen <i>Peter Rieder</i>	14	5.-
1992/2	Le développement dans la Vallée des Ormonts: quel rôle pour l'agriculture de montagne dans le développement local? <i>Erwin Stucki</i>	16	5.-
1992/3	IER-CERME / Rapport d'activité 1991 / Programme 1992 <i>Erwin Stucki</i>	30	10.-
1992/4	Sustainable Development in Rural Areas Some Methodolo- gical Issues <i>Urs Egger</i>	55	10.-
1992/5	Landwirtschaftlicher Bodenmarkt und Bodenpolitik <i>Peter Rieder/Rolf Huber</i>	50	10.-
1992/6	Abaisser les coûts de production ou comment maintenir notre avantage concurrentiel? <i>Bernard Lehmann</i>	10	5.-
1992/7	Betriebswirtschaftliche Aspekte der Erwerbsskombination <i>Bernard Lehmann</i>	10	5.-

Jahr/ année	Titel und Autor Titre et auteur	Seiten/ pages	Preis/ prix
1992/8	Strategien für landwirtschaftliche Unternehmungen in der Schweiz von morgen <i>Bernard Lehmann</i>	38	10.-
1992/9	Introduction to Financial and Economic Analysis of Agricultural Projects <i>Pradeep Itty / Alain Bidaux</i>	57	10.-
1992/10	LE SKI ALPIN: une industrie indispensable pour le developpe- <i>E. Stucki/D. Girard/S. Guindani/B. Barbe</i>	40	10.-
1992/11	Espace, société et territoire une étude de cas: la commune de Bagnes <i>S. Guindani/N. Kessler/S. Gautschi</i>	96	10.-
1992/12	Regionale und globale Umweltbelastungen durch die Landwirtschaft <i>Urs Egger</i>	17	5.-
1992/13	Estimation monétaire des externalités de l'agriculture (Identification des externalités de l'agriculture et étude des possibilités d'évaluation empirique) <i>Torsten Redies</i>	43	10.-
1992/14	Stratégies pour entreprises agricoles suisses; und conception de base <i>Bernard Lehmann</i>	22	10.-
1992/15	La Politique Agricole Commune: quelques repères <i>Dominique Barjolle</i>	19	5.-
1993/1	Marketing-Organisation in der Schweizer Landwirtschaft <i>Robert Jörin</i>	23	10.-
1993/2	Ideen und Geistesgeschichte der europäischen Agrarpolitik <i>Peter Rieder</i>	30	10.-
1993/3	Eine wirtschaftswissenschaftliche Analyse der landwirtschaftlichen Nutzung organischer Böden in der Schweiz <i>Renan Goetz</i>	29	10.-
1993/4	Agrarschutz für hors sol-Produkte? <i>Sibyl Anwander Phan-huy</i>	54	20.-
1993/5	Lenkungsabgaben auf Dünger Entscheidungselemente für die Einführung von Lenkungsabgaben auf Mineraldünger und Hofdüngerüberschüsse <i>Bernard Lehmann</i>	117	25.-
1994/1	Setting Pigouvian Taxes Correctly - an Extension <i>Renan Goetz</i>	14	5.-
1994/2	Volkswirtschaftliche Analyse nachwachsender Rohstoffe am Beispiel Rapsmethylester <i>Thomas Braunschweig/Peter Rieder</i>	35	10.-

Jahr/ année	Titel und Autor Titre et auteur	Seiten/ pages	Preis/ prix
1994/3	Berglandwirtschaft in der Schweiz <i>Peter Rieder</i>	25	10.-
1994/4	Commercialisation, Marketing agro-alimentaire (exemples: produits régionaux) <i>B. Lehmann/D. Barjolle/ A. Silauri</i>	91	20.-
1995/1	Colloque DGR/EPFL & IER/ETHZ: inauguration Institut d'économie rurale, antenne romande (IER-AR) <i>Erwin W. Stucki</i>	29	10.-
1995/2	On tourism in Switzerland: tourism and sustainable development in mountain regions and in rural areas <i>Erwin W. Stucki</i>	16	5.-
1995/3	Transformation des modes d'exploitation dans les Alpes: contributions au Forum Alpin '94 de l'ASSN <i>Erwin W. Stucki</i>	74	20.-
1995/4	Auswirkungen der Agrarpolitik 2002 auf die Schweizer Landwirtschaft <i>P. Rieder, A. Rösti, R. Jörin</i>	17	5.-
1995/5	Die Agrarstruktur- und Regionalpolitik der Europäischen Union, eine Standortbestimmung <i>Daniel Löw</i>	28	10.-
1995/6	Die Agrarstrukturpolitik Österreichs und deren Anpassung an die EU <i>Daniel Löw, Erwin Stucki</i>	64	20.-
1995/7	Regionale Entwicklungsstrategien im ländlichen Raum Japans: Fallstudie in Hayakawa-cho und Oguni-machi <i>Ch. Theler / M. Häfliger</i>	94	20.-
1996/1	Swiss Agricultural Policy, the Swiss Agricultural Knowledge Network and the Environment <i>Nigel Curry</i>	31	10.-
1996/2	Schutz und Förderung von Erkennungszeichen Agrarprodukte / Vorschläge zur Umsetzung <i>D. Barjolle / B. Claire</i>	51	20.-
1996/3	Erkenntnisse und Konzepte zur langfristigen Entwicklung der Landwirtschaft im Alpenraum <i>Peter Rieder</i>	18	5.-
1996/4	Veränderungen in der Zürcher Landwirtschaft zwischen 1990 und 1995 <i>Priska Baur</i> <i>wird überarbeitet</i>	127	25.-
1997/1	FORUM ALPIN '96, CHAMONIX Recherche Alpine: programmes et projets du secteur primaire Alpenforschung : Programme und Projekte im Primärsektor <i>E.W. Stucki , Dr. R. Jörin , Dr. U. Tappeiner</i>	19	5.-

Jahr/ année	Titel und Autor Titre et auteur	Seiten/ pages	Preis/ prix
1998/1	AGRICULTURE DE MONTAGNE ET ENVIRONNEMENT NATUREL – LE POINT DE LA SITUATION DANS LE CANTON DU VALAIS Contribution à l'étude EUROMONTANA <i>Pierre ROGNON & Erwin W. STUCKI</i>	35	10.-
1998/2	Auswirkungen eines EU-Beitritts auf die schweizerische Agrarpolitik und Landwirtschaft <i>Peter Rieder</i>	17	5.-
1998/3	SÜDTIROLER LANDWIRTSCHAFT: Agrarökonomische Analysen und Perspektiven <i>Priska Baur, Marco Pezzatti, Peter Rieder, Isabelle Schluep</i>	215	25.-
1998/4	Die Milchwirtschaft in Grindelwald: Grundlagen zur Gestaltung der Zukunft <i>Ernst Aegerter, Martin Brugger, Bernard Lehmann, Erwin Stucki</i>	120	20.-
1998/5	Ökologischer Ausgleich durch Direktzahlungen - Denkanstösse für eine zielgerichtete Weiterentwicklung <i>Priska Baur</i>	45	15.-
1998/6	Wirtschaftliche und technische Zusammenhänge zwischen Energie und Agrarproduktion <i>Beda Angehrn, Marco Baltensweiler, Markus Lips</i>	65	20.-
1998/7	PUBLIC ACCEPTANCE OF GENETICALLY ENGINEERED FOOD ON DEVELOPING COUNTRIES - The Case of Transgenic Rice in the Philippines <i>Philipp Aerni, Sibyl Anwander Phan-huy, Peter Rieder</i>	122	20.-
1998/8	IMPACT DES POLITIQUES AGRICOLES SUR LE PEUPEMENT EN MONTAGNE - CANTON DU VALAIS (SUISSE) <i>Dorand Isabelle, Parent Aude</i>	36	10.-
1999/1	Die Entwicklung der Agrarstrukturen in Appenzell Innerrhoden und Appenzell Ausserrhoden <i>Gabi Eschler, Marco G. Pezzatti</i>	58	20.-
2000/1	"Ökologisierung der Agrarpolitik in der Schweiz" Historische Entwicklung und erste Beurteilung <i>Sibyl Anwander Phan-huy</i>	48	15.-
2000/2	LE JEU DE SIMULATION RÉGIONALE (JSR) : Un jeu de simulation informatisé du développement d'une région rurale <i>Michel Dumondel, Erwin Stucki, Torsten Redies, René Tanner</i>	56	20.-
2000/3	Regionalmarketing-Projekt LaNaTour Standortbestimmung und Ausblick für einen möglichen Neustart <i>Christoph Theler, Renaud Richardet</i>	40	10.-

Jahr/ année	Titel und Autor Titre et auteur	Seiten/ pages	Preis/ prix
2000/4	IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE POUR LES COLLECTIVITES PUBLIQUES LOCALES EN VALAIS sur la base d'une enquête des étudiants du Département de Génie rural, EPF-Lausanne auprès de 43 communes valaisannes <i>Stucki E., Miéville-Ott V., Claezman N.</i>	18	5.-
2001/1	DIE INSTRUMENTE DES MARKTZUTRITTS IN DER WTO : Erfahrungen und Folgerungen der Schweiz <i>Robert Jörin</i>	37	10.-
2001/2	PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES VALAISANNES: Situation actuelle et simulation budgétaire horizon 2004, horizon 2007 <i>Stucki E., Barjolle D., Vindret J., Boechat S.</i>	73	20.-



Schriftenreihe/Publications

BESTELLUNG/COMMANDE

Name und Vorname/

Nom et prénom :

Adresse:

.....

Schrift Nr./publication no:.....

Einsenden an/
envoyer à :

**Institut für Agrarwirtschaft
zu Hd. Frau Lucia Keller
ETH-Zentrum
8092 ZÜRICH
Tel. 01/632 53 92**